

CATALYSEUR DE LA  
TRANSITION CARBONE



**HOFFMANN  
GREEN CEMENT**

Catalyseur  
de la Transition  
Carbone

# RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2024

*Ce document est disponible sans frais au siège social de la Société, à La Bretauillère, Chaillé-sous-les-Ormeaux, 85310 Rives de l'Yon, ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de la Société ([www.ciments-hoffmann.fr](http://www.ciments-hoffmann.fr)).*

**Hoffmann Green Cement Technologies**

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 14.648.193 euros

Siège social : La Bretauillère, Chaillé-sous-les-Ormeaux, 85310 Rives de l'Yon

809 705 304 R.C.S. La Roche-sur-Yon

**PERSONNE RESPONSABLE**

*« J’atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d’activité figurant en page 5 et suivantes présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées, et qu’il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l’exercice. »*

Le 16 septembre 2024,

**Monsieur Julien Blanchard,**  
Président du Directoire de la Société.

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Rapport semestriel d'activité</b>	<b>5</b>
1.1. <i>Synthèse des comptes</i>	5
1.2. <i>Faits marquants du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2024</i>	6
Activité DU PREMIER SEMESTRE	6
Attribution d'actions gratuites	9
Gouvernance	9
1.3. <i>Evènements postérieurs au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2024 et perspectives</i>	9
Evènements MAJEURS postérieurs au 1 <sup>er</sup> semestre de l'exercice 2024	9
Perspectives	10
1.4. <i>Facteurs de risques</i>	11
RISQUES LIÉS À LA HAUSSE GLOBALE DES PRIX EN RAISON DE LA GUERRE EN UKRAINE ET A L'ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE	14
RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ	14
RISQUES LIÉS À L'INDUSTRIE DANS LAQUELLE OPÈRE LA SOCIÉTÉ	21
RISQUES JURIDIQUES	23
RISQUES FINANCIERS	25
ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES	25
1.5. <i>Transactions avec les parties liées</i>	26
<b>2. Comptes consolidés semestriels</b>	<b>27</b>

## REMARQUES GENERALES

### *Définitions*

Dans le présent rapport semestriel, et sauf indication contraire :

- Le terme « **AMF** » désigne l’Autorité des Marchés Financiers ;
- Les termes la « **Société** » ou « **Hoffmann Green** » désignent la société Hoffmann Green Cement Technologies dont le siège social est situé La Bretauière, Chaillé-sous-les-Ormeaux, 85310 Rives de l’Yon, France, immatriculée au Registre de Commerce de La Roche-sur-Yon sous le numéro 809 705 304 ;
- Le terme « **Groupe** » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et sa filiale Hoffmann Microtech immatriculée au Registre du Commerce de Périgueux sous le numéro 353 883 648 ;
- Le terme « **Rapport Financier Annuel** » désigne le rapport financier annuel sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2023, publié le 16 avril 2024 ;
- Le terme « **Rapport Semestriel** » désigne le présent rapport semestriel sur les comptes au 30 juin 2024.

## 1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

### 1.1. SYNTHESE DES COMPTES

En K€	S1 2024	S1 2023	Var.
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 280</b>	<b>1 676</b>	<b>1 604</b>
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>-5 033</b>	<b>-5 133</b>	<b>100</b>
<b>EBITDA</b>	<b>-3 094</b>	<b>-3 648</b>	<b>554</b>
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>-5 057</b>	<b>-5 134</b>	<b>77</b>
Résultat Financier	-38	270	-308
Impôt	-96	1 258	-1 354
<b>Résultat Net</b>	<b>-5 190</b>	<b>-3 606</b>	<b>-1 584</b>
<b>Trésorerie disponible</b>	<b>13 086</b>	<b>21 005</b>	<b>-7 919</b>
<b>Placements de trésorerie</b>	<b>11 750</b>	<b>11 755</b>	<b>-5</b>
<b>Capitaux Propres</b>	<b>62 037</b>	<b>71 245</b>	<b>-9 208</b>

### Résultats Semestriels

La Société a poursuivi son développement au cours du premier semestre 2024. Son chiffre d'affaires s'établit ainsi à 3,3 M€ en croissance sensible par rapport au premier semestre 2023 (+1.6 M€ ; +95,7%). L'activité du premier semestre 2024 est marquée par l'accélération du développement à l'international caractérisée par la facturation d'un droit d'entrée de 2 M€ aux Etats-Unis et la croissance des volumes vendus de ciments qui sont passés de 7.338 tonnes à fin juin 2023 à 7.833 tonnes à fin juin 2024.

L'EBITDA est en progression sur un an (+0,6 M€). A fin juin 2024, il s'établit à -3,1 M€ contre -3,6 M€ à fin juin 2023. La progression de l'EBITDA s'explique principalement par le développement de l'activité, atténué par la hausse des frais de développement commerciaux (-0.3 M€) et la baisse des frais de développement R&D immobilisés (-0,4 M€). Les effectifs de la Société sont stables sur un an (56 collaborateurs à fin juin 2023 vs. 55 collaborateurs à fin juin 2024).

Le Résultat Opérationnel Courant s'établit à -5,01 M€. La variation sur un an (+0,1 M€) s'explique par l'évolution de l'EBITDA et la hausse des dotations aux amortissements (-0,5 M€) liée notamment à la mise en service de l'unité H2.

Le Résultat Financier est en baisse de -0,3 M€ sur un an en raison de la baisse de valeur de marché des OPCVM de la Société (-0,2 M€).

Après prise en compte d'une charge d'impôt de -0,1 M€, le Résultat Net à fin juin 2024 s'élève à -5,2 M€.

## **Une situation financière solide**

Au 30 juin 2024, la Société bénéficie d'un bilan solide avec des capitaux propres s'établissant à 62,0 M€.

La trésorerie disponible s'élève à 13,1 M€ (et 24,8 M€ y compris placements), ce montant étant en ligne avec le plan de développement de la Société.

La variation de trésorerie sur le premier semestre 2024 (-0,2 M€) s'explique par les flux d'exploitation (-5,2 M€), les flux d'investissements (-2,0 M€) et les flux de financements (+7,0 M€) intégrant les deux émissions d'OCEANÉ réalisées sur la période (+10,0 M€).

## **1.2. FAITS MARQUANTS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE DE L'EXERCICE 2024**

### **ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE**

Sur le premier semestre 2024, la Société a poursuivi son développement commercial. De nouveaux contrats et engagements de commandes ont été signés notamment avec le Groupe TRECOCAT, 4<sup>ème</sup> constructeur de maisons individuelles en France (contrat de partenariat de 4 ans sur les technologies H-UKR et H-IONA), VIAVILLA, un acteur immobilier haut de gamme spécialisé dans la construction de villas situées sur la côte atlantique (contrat de partenariat de 4 ans sur les technologies H-UKR et H-IONA), Groupement LES MOUSQUETAIRES (contrat de partenariat pour commercialiser les ciments H-UKR et H-IONA à destination du marché BtoC via le réseau de distribution des enseignes Bricomarché, Bricorama, Brico Cash et Tridôme), BOUYGUES IMMOBILIER (prolongation de 2 ans soit jusqu'à fin 2025 du contrat de partenariat portant sur les technologies H-UKR et H-IONA), Groupe TARTARIN (contrat de partenariat d'1 an sur les technologies H-UKR et H-IONA), RAVATE (prolongation de 5 ans soit jusqu'à fin 2028 du contrat de partenariat portant sur les technologies H-UKR et H-IONA) et le Groupe POLYLOGIS et sa filiale LOGIOUEST (contrat de partenariat sur les technologies H-UKR et H-IONA).

A l'international, le lancement de la construction de la première unité de production de ciments Hoffmann en Arabie Saoudite a été réalisé. La pose de la première pierre sur le site de Rabigh est

# CATALYSEUR DE LA TRANSITION CARBONE

intervenu dans le prolongement de la signature en 2023 du contrat de licences avec le Groupe Shurfah, conglomérat saoudien dont le patrimoine immobilier a dépassé 13.800 logements et plus de 6 milliards de riyals d'investissement.

Pour rappel, le développement à l'international est basé sur un modèle de licences. Les partenaires de la Société sont en charge de financer, construire et opérer des unités Hoffmann de type H2 et de produire et commercialiser les ciments Hoffmann sur leur territoire géographique en contrepartie du paiement de redevances à la Société. La Société cible les marchés matures pour la transition carbone, à savoir les pays avec des réglementations environnementales avancées et contraignantes, favorables au modèle d'Hoffmann Green. L'Europe, l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient sont les zones géographiques prioritaires de développement de la Société à l'international.



## Accélération du développement commercial



A la date du Rapport Semestriel, le carnet de commandes s'établit à plus de 270.000 tonnes de ciment, en progression de 10.000 tonnes de ciment sur le premier semestre 2024.

Au 30 juin 2024, le volume vendu de ciments s'est établi à 7.833 tonnes, en progression de 6,7% sur un an. Les ventes ont principalement concerné la technologie H-UKR et sont liées à l'exécution des contrats enregistrés dans le carnet de commandes. A noter qu'en juin 2024, la Société a réalisé le coulage de la première fondation d'éolienne au monde à base de béton décarboné 0% clinker pour le compte du Groupe Valorem.

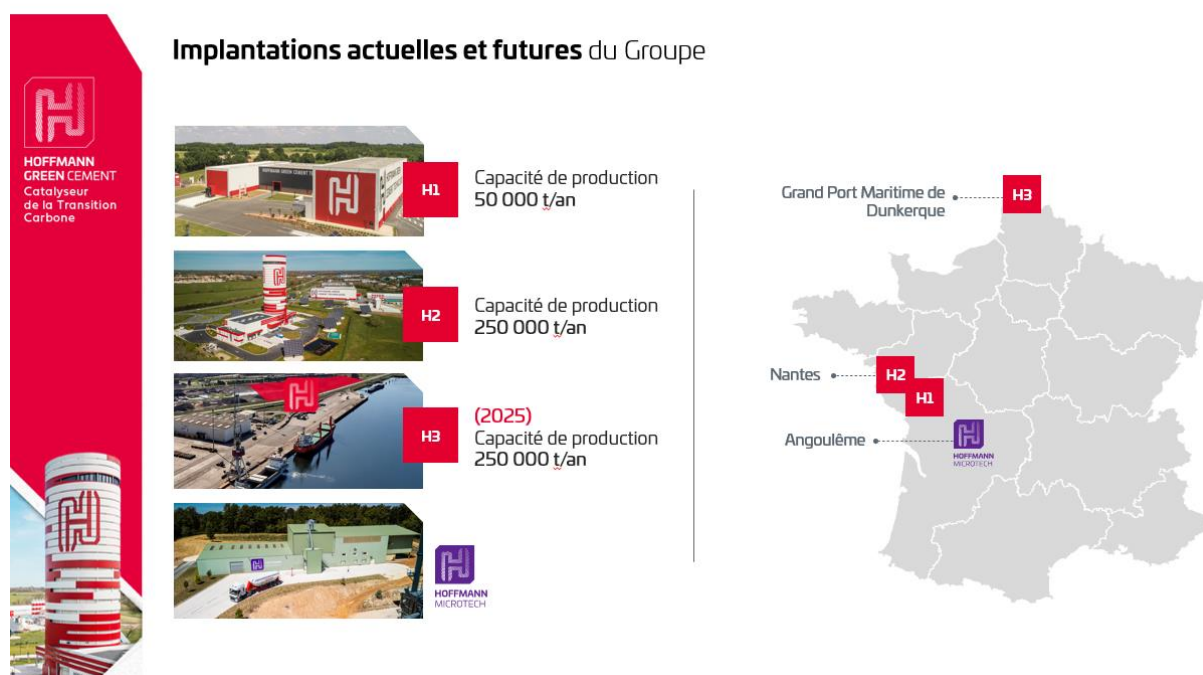
Sur le plan industriel, la Société poursuit l'exécution de son plan stratégique.

L'usine H2 et la centrale à béton R&D, localisées en Vendée sur la commune de Bournezeau à côté du site H1, sont opérationnelles.

# CATALYSEUR DE LA TRANSITION CARBONE

La construction de l'usine H3 devrait débuter fin 2024/début 2025. Ce planning est en ligne avec les ambitions de la Société à horizon 2026 quant à l'accroissement de la capacité de production de ciment, telles que communiquées dans le Rapport Financier Annuel. Le budget est estimé à 22 M€.

Les travaux de réhabilitation du site d'Hoffmann Microtech sont en cours de finalisation. Les travaux ont pour objectif d'internaliser le process industriel de broyage du laitier de hauts fourneaux, l'une des matières premières utilisées dans les ciments H-UKR et H-IONA. Le budget de ces investissements s'élève à 2,5 M€.



Sur le plan des ressources humaines, les effectifs sont stables. Au 30 juin 2024, la Société comptait 55 employés contre 56 au 30 juin 2023.

En date du 16 février 2024 et du 16 mai 2024, la Société a réalisé deux émissions d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) d'un montant de 5 M€ chacune à échéance 5 ans. Ces émissions d'OCEANE ont été réalisées pour permettre à la Société de se doter de ressources complémentaires dans le cadre du déploiement de sa stratégie industrielle et commerciale, à des conditions financières avantageuses et avec une dilution potentielle limitée.

La Société poursuit sa feuille de route en matière de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). La Société a de nouveau réalisé et publié en début d'année un bilan carbone® scope 3 s'appuyant sur le référentiel Net Zero Initiative® développé par le cabinet de conseil Carbone 4. La Société est l'un des premiers cimentiers à publier son bilan carbone réalisé selon les trois scopes.

Au-delà des évaluations obtenues par des agences de notation extra-financières françaises et internationales qui classent la Société parmi les entreprises les plus performantes de sa catégorie, la Société a obtenu le label Solar Impulse Efficient Solution pour son ciment décarboné H-UKR et a rejoint



le Club Excellence de Bpifrance, deux marques de reconnaissance importantes validant son modèle et la valeur ajoutée de ses solutions.

## ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

---

La période d'acquisition du plan d'attribution gratuite d'actions n°6 (Plan n°6) étant arrivé à son terme le 16 janvier 2024, le Directoire a, constatant la réalisation des conditions et critères d'attribution définitive, décidé d'allouer 6.500 actions propres affectées au programme de rachat d'actions dédié à la couverture des plans d'attributions gratuites d'actions aux bénéficiaires du Plan n° 6 mis en place le 17 octobre 2023, et constaté l'émission de 11.500 actions et l'attribution définitive de 18.000 actions au profit des bénéficiaires du Plan n° 6.

Le 29 janvier 2024 et le 5 février 2024, deux plans d'attribution gratuite d'actions ont été mis en place pour les salariés (Plan n°7 et Plan n°8). 15.979 actions ont été attribuées dans le cadre du Plan n°7 mis en place au bénéfice des salariés de la Société ayant rejoint la Société depuis le 16 janvier 2023, et 27.666 actions ont été attribuées dans le cadre du Plan n°8 mis en place au bénéfice des salariés de la Société membres du Comité de Direction élargi de la Société à l'exception de Monsieur David Hoffmann.

Les quatre plans en cours ont des échéances respectivement fixées au 18 janvier 2025 (Plan n°4), 5 février 2025 (Plan n°8), 16 janvier 2026 (Plan n°6) et 29 janvier 2027 (Plan n°7).

A la date du Rapport Semestriel, l'actionnariat salarié représente 0,32% du capital de la Société.

## GOUVERNANCE

---

Monsieur Hervé Montjotin a démissionné de son mandat de membre du conseil de surveillance avec effet au 26 février 2024.

Par ailleurs, lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui s'est tenue le 31 mai 2024, le mandat de Madame Isabelle Mommessin en qualité de membre du Conseil de surveillance a été renouvelé pour 3 ans. Le mandat de Madame Alessandra Gaudio est quant à lui arrivé à échéance.

### 1.3. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE DE L'EXERCICE 2024 ET PERSPECTIVES

#### EVENEMENTS MAJEURS POSTERIEURS AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE DE L'EXERCICE 2024

---

En juillet 2024, la Société a signé un contrat de licence majeur aux Etats-Unis. Ce contrat de licences exclusif d'une durée de 30 ans verra la construction de plusieurs unités de production verticales de

type « unité H2 » aux Etats-Unis afin d'accompagner la décarbonation du secteur de la construction sur ce territoire. En contrepartie du transfert industriel et technologique et de cette exclusivité, la Société percevra un droit d'entrée pouvant atteindre 20 millions d'euros (dont 2 millions d'euros garantis) ainsi que des redevances annuelles fixes et variables basées sur le chiffre d'affaires générées par la commercialisation des ciments Hoffmann aux Etats-Unis.

Au cours du mois de juillet, la Société a également signé un partenariat avec Béton Contrôle de l'Estuaire (BCE), entité du Groupe Duclos, acteur basé en Charente-Maritime (17), qui produit une large gamme de béton prêt à l'emploi en Charente-Maritime.

Le 13 septembre 2024, le Conseil de surveillance a procédé à la nomination de Monsieur Jean-Pierre Floris et Monsieur Michel Le Faou en qualité de censeurs pour une durée expirant lors de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui se tiendra en 2025. Il est rappelé que les censeurs exercent auprès de la Société une mission générale et permanente de conseil et de surveillance et prennent part aux réunions du conseil de surveillance avec voix consultative.

### PERSPECTIVES

---

La Société maintient son objectif d'atteindre 3% de parts de marché pour ce qui concerne le marché du ciment en France, pour un chiffre d'affaires de 120 M€ à horizon 2026.

Pour ce faire, la Société confirme son plan industriel visant à construire une troisième usine d'une capacité de production de 250.000 tonnes. Cette unité sera installée en région Hauts de France sur le port de Dunkerque (H3) pour atteindre à l'échéance du plan une capacité de production totale pour la Société de 550.000 tonnes de ciments par an sur les trois sites de production (H1, H2 et H3).

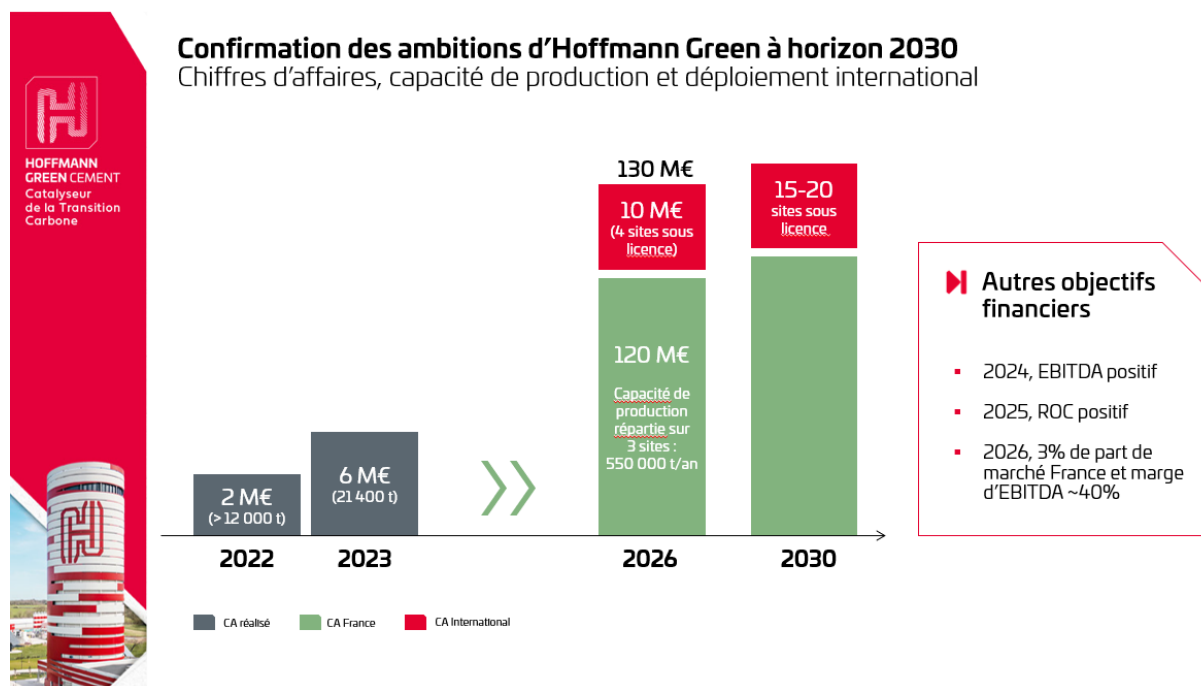
A l'international, comme cela est déjà entrepris en Arabie Saoudite et aux Etats-Unis, la Société souhaite se développer au travers d'accords de licences conclus avec des partenaires en charge de financer, construire et d'opérer des unités de production verticales Hoffmann Green sur leur territoire géographique et de commercialiser les technologies de la Société. La Société ambitionne d'avoir 4 unités opérationnelles à horizon 2026 pour une génération de chiffre d'affaires d'environ 10 M€.

En 2024, la Société confirme son objectif d'EBITDA à l'équilibre.

Malgré la conjoncture, la Société considère être bien positionnée et avoir renforcé son modèle par rapport aux enjeux de décarbonation auxquels fait face le secteur de la construction. Contrairement aux cimentiers traditionnels, la Société est sobre d'un point de vue énergétique grâce à son processus de production à froid, sans clinker, qui requiert peu d'électricité, ce qui est un atout pour son développement en France et en Europe dans le contexte de crise énergétique actuelle. Par ailleurs, dès 2025, la Règlementation Environnementale 2020 (RE2020) en France contraindra les acteurs de la construction à utiliser des ciments bas carbone, ce qui favorisera le développement des ciments Hoffmann.

# CATALYSEUR DE LA TRANSITION CARBONE

C'est pourquoi la Société confirme ses objectifs financiers à moyen terme tels qu'annoncés dans le Rapport Financier Annuel : EBITDA à l'équilibre à partir de 2024, Résultat Opérationnel Courant positif à partir de 2025 et 40% de marge sur EBITDA à l'horizon du plan.



## 1.4. FACTEURS DE RISQUES

Conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 2017/1129 (règlement dit « Prospectus 3 ») et du règlement délégué (UE) 2019/980, sont présentés dans ce chapitre les seuls risques spécifiques à la Société, et qui sont importants pour la prise d'une décision d'investissement en connaissance de cause. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, les risques financiers de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie sont décrits en annexe aux comptes IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2023 présentés à la section 2.1 du Rapport Financier Annuel.

Chacun de ces risques est spécifique à la Société et est classé, en fonction de son degré de criticité, lequel repose sur l'analyse conjointe de (i) la probabilité de voir le risque se réaliser et (ii) l'ampleur estimée de son impact négatif, dans la catégorie susmentionnée pertinente.

La probabilité d'occurrence de chacun des facteurs de risques relatifs à la Société et son impact, évalués sur trois niveaux (« limité », « modéré » et « élevé »), sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les principaux facteurs de risques sont regroupés en 5 catégories, étant précisé qu'au sein de chacune d'entre elles, les facteurs de risques sont présentés par degré de criticité net décroissant selon l'appréciation de la Société à la date d'approbation du Rapport Financier Annuel, laquelle tient compte des mesures de gestion des risques. Les facteurs de risques les plus importants sont indiqués en premier et sont signalés par un astérisque.



## CATALYSEUR DE LA TRANSITION CARBONE

---

La survenance de faits nouveaux, soit internes à la Société, soit externes, est susceptible de modifier cet ordre d'importance dans le futur.

# CATALYSEUR DE LA TRANSITION CARBONE

Tableau synthétique :

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Degré de criticité net
<b>Risques liés à l'environnement macroéconomique</b>			
Risques liés à la hausse globale des prix en raison de la guerre en Ukraine et à l'environnement macroéconomique	Élevé	Élevé	Élevé
<b>Risques liés aux activités de la Société</b>			
Risques liés à l'environnement concurrentiel et au déploiement de l'outil industriel*	Modéré	Élevé	Élevé
Risques liés au fonctionnement des sites de production*	Modéré	Élevé	Élevé
Risques liés à la dépendance à l'égard des fournisseurs*	Modéré	Élevé	Élevé
Risques liés au développement de l'activité de la Société à l'international	Modéré	Modéré	Modéré
Risques liés à la gestion des systèmes d'information et à la cybercriminalité	Modéré	Modéré	Modéré
Risques liés à la réputation et à l'image de la Société	Modéré	Modéré	Modéré
Risques liés à la dépendance aux personnes clés	Limité	Élevé	Modéré
<b>Risques liés à l'industrie cimentière</b>			
Risques liés à la dépendance aux marchés de la construction, de l'immobilier et des travaux publics	Modéré	Modéré	Modéré
Risques liés aux contraintes réglementaires	Limité	Limité	Limité
<b>Risques juridiques</b>			
Risques liés à la propriété intellectuelle*	Élevé	Élevé	Élevé
<b>Risques financiers</b>			
Risques liés au besoin de fonds de roulement	Limité	Élevé	Modéré

## RISQUES LIÉS À LA HAUSSE GLOBALE DES PRIX EN RAISON DE LA GUERRE EN UKRAINE ET A L'ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

---

Aucun des partenaires ou des fournisseurs de la Société ne se situe en Europe de l'Est ou en Russie de sorte que l'activité de la Société n'est pas directement impactée.

Néanmoins, l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a donné lieu à d'importantes répercussions sur les marchés financiers et sur le prix de certaines matières premières, et a impacté l'ensemble de l'économie mondiale. Dès lors, certains fournisseurs de la Société font, depuis février 2022, face à la hausse des prix de l'énergie, ainsi qu'à la hausse des coûts de transport.

Les contrats d'achat conclus avec ces fournisseurs stipulent un plafonnement des prix. Dans la mesure où les conditions de prix étaient défavorables à certains fournisseurs en raison de la hausse des prix de l'énergie et des coûts de transport, certains contrats d'achat de matières premières ont été renégociés à l'initiative des fournisseurs.

Par ailleurs, la hausse des prix de l'énergie et des carburants ainsi que les difficultés d'approvisionnement de certaines matières premières ont impacté tout le secteur de la construction et ont généré des reports et décalages de certains projets en cours.

Plus généralement, la Société est particulièrement vigilante sur les conséquences de l'inflation, les éventuelles ruptures de chaîne d'approvisionnement et la hausse des taux d'intérêt dans un contexte géopolitique et économique incertain.

L'ampleur de ce risque est considérée comme élevée pour la Société.

La probabilité d'occurrence de ce risque est considérée comme élevée bien qu'elle soit difficile à évaluer dans la mesure où il est difficile d'anticiper la durée de la guerre en Ukraine et plus généralement, en raison de l'incertitude et la volatilité de l'environnement macroéconomique.

Au regard de ces éléments, le degré de criticité net de ce risque est considéré par la Société comme élevé.

## RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

---

- **Risques liés à l'environnement concurrentiel et à la capacité de déploiement de l'outil industriel**

Le marché du ciment en France est dominé par un nombre limité d'acteurs dont 5 leaders mondiaux qui réalisent à eux seuls 95% de la production de ciment en France<sup>1</sup> : Holcim, HeidelbergCement, Vicat, CRH et Imerys.

Le ciment étant un produit pondéreux et son transport coûteux, le rayon d'action d'une cimenterie ne dépasse pas les 300 km par voie terrestre. Le maillage territorial est donc un préalable nécessaire pour

---

<sup>1</sup> Source : INSEE Focus n°121 du 25/07/2018.

l'accès au marché du ciment. Au-delà du maillage territorial, l'intensité concurrentielle sur chaque marché régional dépend également des capacités de production des acteurs présents.

L'aptitude de la Société à développer son activité et sa présence sur les marchés du ciment dépend donc de sa capacité à répondre aux besoins du marché avec son outil de production. La présence d'autres acteurs ayant des capacités disponibles ou excédentaires sur un marché régional ou à proximité, ainsi que la présence d'un ou plusieurs acteurs disposant ou étant en mesure de mettre en place des infrastructures d'importation de ciment sur le marché régional dans des conditions économiques satisfaisantes, sont de nature à créer une situation de concurrence renforcée.

Cette situation concurrentielle intense est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

Le plan stratégique de développement industriel de la Société, décrit à la section 1.2 « Aperçu des activités » du Rapport Financier Annuel, comprend la construction des deux sites de production « H2 » et « H3 », pouvant chacun produire 250.000 tonnes de ciment par an, afin d'augmenter rapidement les capacités de production de la Société et de mettre en œuvre un maillage progressif du territoire. La mise en service du site « H2 » a eu lieu en 2023 et le site « H3 » sera mis en service en 2025. Le retard dans la mise en service du nouveau site de production « H3 » freinerait la pénétration du marché français, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

La pénétration du marché du ciment repose également sur la capacité de la Société à mettre en place et à maintenir des partenariats commerciaux avec des acteurs du secteur de la construction, et à être présente sur les réseaux de distribution du ciment. À cet égard, il est précisé que la Société a d'ores et déjà mis en place plusieurs contrats de partenariat (voir la section 1.2 « Aperçu des activités » du Rapport Financier Annuel).

Il est souligné que, même si les principaux acteurs du marché du ciment en France tentent de réduire l'empreinte carbone du ciment traditionnel et ont lancé plusieurs initiatives en ce sens, à sa connaissance, à la date du Rapport Semestriel, la Société est le seul acteur en mesure de produire et commercialiser du ciment décarboné sans clinker permettant de diviser l'empreinte carbone du ciment par 5 par rapport à un ciment Portland traditionnel<sup>2</sup>. Par ailleurs, les innovations développées par la Société constituent un atout concurrentiel majeur (voir la section 1.2.5 « Forces et atouts concurrentiels » du Rapport Financier Annuel).

Même si la Société estime bénéficier d'une avance technologique, elle ne peut pas garantir que ses concurrents ne parviendront pas à développer avec succès des ciments décarbonés comparables ou même meilleurs que ceux actuellement commercialisés ou en cours de développement par la Société. Le développement et la commercialisation de ciments décarbonés par un ou plusieurs des concurrents de la Société pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

Selon la Société, le temps requis pour le développement de ciments décarbonés concurrents et leur mise sur le marché devrait être relativement long compte tenu du temps consacré au développement

---

<sup>2</sup> Résultats du ciment formulé à base de la technologie H-UKR par rapport à un ciment Portland traditionnel de type CEM I.

des ciments Hoffmann Green (huit années de travaux de recherche et développement) et à la mise en place d'un process industriel innovant et adapté.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est élevé, étant considéré que :

- l'efficacité des mesures mises en place par la Société pour appréhender l'environnement concurrentiel renforcé dans lequel elle évolue, peut être atténuée (en cas de retards dans la mise en service des sites de production pour des raisons extérieures à la Société ou en cas de développement de ciments décarbonés concurrents) ;
  - la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société).
- **Risques liés au fonctionnement des sites de production**

Dans le cadre de ses projets de construction de nouveaux sites de production, comme le site « H3 » dont la mise en service est prévue pour 2025 (le site de production « H2 » ayant été mis en service en 2023), la Société pourrait rencontrer des difficultés entraînant le retard des chantiers de construction, de la mise en service des sites de production ou de la montée en puissance de la production.

Ces difficultés pourraient par exemple être liées aux démarches administratives (obtention du permis de construire, de l'autorisation ICPE, etc.), aux conditions météorologiques durant les chantiers de construction ou à une défaillance des fournisseurs ou sous-traitants sollicités dans le cadre des chantiers.

De tels retards pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

Dans le cadre de la construction de « H3 », la Société compte capitaliser sur le savoir-faire industriel acquis lors de la construction de « H1 » et de « H2 » et faire appel aux divers intervenants ayant pris part à ces premiers chantiers.

Une fois les sites de production mis en service, la Société peut faire face à des interruptions, des pannes ou autres éléments susceptibles de ralentir ou arrêter la production de ciment. De tels évènements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

La Société a mis en place diverses procédures appliquées sur les unités « H1 » et « H2 » afin d'assurer la reprise de la production en cas d'interruption, due à un évènement interne ou externe. Par ailleurs, le site de production fait l'objet d'un contrôle permanent opéré par les salariés de la Société, formés pour intervenir en cas d'interruption. La Société prévoit de mettre en place ces différentes procédures sur le site « H3 ».

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est élevé, étant considéré que :

- la construction et la mise en service des sites de production, ainsi que leur fonctionnement optimal dépend en partie de circonstances extérieures sur lesquelles la Société ne peut intervenir (financement des investissements, conditions météorologiques, défaillance d'un sous-traitant ou fournisseur, confinement lié à un risque sanitaire) ; et



- la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société).
- **Risques liés à la dépendance à l'égard des fournisseurs**

Le processus de fabrication des ciments Hoffmann Green repose sur l'utilisation de co-produits issus de l'industrie :

- le laitier de haut fourneau : co-produit généré par la production d'acier ;
- l'argile : co-produit issu du lavage de granulats et de boues d'argiles ; et
- le gypse ou le désulfogypse : le gypse est issu de déblais de chantiers et le désulfogypse est généré par les centrales thermiques.

A la date du Rapport Semestriel, compte tenu du lancement relativement récent de la fabrication des ciments Hoffmann Green, la Société fait appel à un nombre restreint de fournisseurs de co-produits, principalement localisés en France, et est donc exposée à un risque de dépendance vis-à-vis de ces derniers.

Le recours à un nombre restreint de fournisseurs implique un certain nombre de risques, notamment de rupture d'approvisionnement, de qualité insuffisante des produits, d'origine des produits ou de non-respect des réglementations applicables. Le recours à des fournisseurs peut en conséquence entraîner des risques financiers et des risques pour la réputation de la Société, notamment dans l'hypothèse où ces fournisseurs ne se conformeraient pas eux-mêmes à la réglementation qui leur est applicable. La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives. Cette dépendance pourrait par ailleurs s'intensifier dans le cadre de la stratégie de développement de l'activité de la Société en France et à l'international dans la mesure où la Société devra faire face à des besoins accrus de matières premières.

La Société entretient toutefois de bonnes relations commerciales avec ses fournisseurs de co-produits et estime proposer à ces derniers une opportunité pour valoriser leurs co-produits.

Par ailleurs, il est précisé que :

- d'autres sociétés, en France et à l'étranger, ont pour activité la production des co-produits susvisés, ce qui minimise l'état de dépendance de la Société à l'égard notamment des fournisseurs des deux principaux co-produits que sont le laitier de haut fourneau et l'argile ; et
- la Société a pour objectif d'étendre encore le nombre de co-produits utilisés pour fabriquer ses ciments, afin de diversifier ses sources d'approvisionnement. Des recherches sont notamment en cours sur des technologies permettant la valorisation des cendres volantes issues de la biomasse (voir la section 1.2.1.2 du Rapport Financier Annuel).

Il est précisé que la mise en service récente du nouveau site « H2 » et celle à venir du site « H3 » ainsi que le développement de l'activité de la Société à l'international auront pour effet d'augmenter les

quantités de co-produits dont aura besoin la Société pour la fabrication de ses ciments, et donc sa dépendance à l'égard des fournisseurs. Cependant, le risque de dépendance à l'égard des fournisseurs restera maîtrisé car les besoins de la Société en fourniture en co-produits seront bien inférieurs aux quantités disponibles sur les marchés d'approvisionnement.

La Société estime toutefois que le degré de criticité net de ce risque est élevé, étant considéré :

- qu'il existe de nombreuses sources d'approvisionnement en laitier de haut-fourneau, argile, gypse et désulfogypse, et la Société estime qu'il est possible d'étendre le nombre de co-produits utilisés pour la fabrication de ses ciments, de sorte que la probabilité d'occurrence de ce risque est modérée ; et
- que la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impact sur les délais de livraison des ciments Hoffmann Green aux clients de la Société, sur la réputation de la Société), impact dont l'ampleur potentielle serait accrue par le développement de l'activité de la Société en France et à l'international en raison de la hausse des volumes de matières premières concernées.

- **Risques liés au développement de l'activité de la Société à l'international**

Le modèle économique de la Société pour son développement à l'international repose sur la signature d'accords de licence avec des partenaires locaux dans les pays ciblés.

Si la Société a, depuis quelques années, noué des partenariats en Suisse, au Royaume-Uni, en Belgique, en Arabie Saoudite et aux Etats-Unis, elle poursuit l'objectif de développer son activité à l'international.

Dans ce cadre, la Société pourrait procéder à une mauvaise analyse de marchés et conclure des partenariats dans des pays ou des régions où la demande de ciment décarboné n'est finalement pas aussi attractive qu'escompté par la Société et pourrait générer un chiffre d'affaires moins important que prévu.

La Société pourrait également conclure des accords de licence avec des partenaires qui ne respecteraient pas leurs engagements ou qui tenteraient de copier les technologies, le savoir-faire ou les secrets industriels de la Société.

Par ailleurs, si la Société ne ressent plus les effets de la crise sanitaire liée à la Covid 19 dans la mesure où l'activité a repris aujourd'hui un rythme normal, le Groupe pourrait de nouveau être exposé à un risque de pandémie comme celle de la Covid 19 en 2020 et 2021, notamment de par sa présence croissante à l'international.

Le développement de l'activité de la Société à l'international rendra la Société plus visible auprès des acteurs internationaux du bâtiment, ce qui pourrait conduire des concurrents malveillants à tenter de porter atteinte à l'image et à la réputation de la Société.

Enfin, le risque lié à la cybercriminalité sera démultiplié du fait du nombre croissant de partenaires internationaux.

La probabilité que le développement de l'activité à l'international soit moins rentable que prévu, qu'il génère des contentieux en lien avec la propriété intellectuelle, ou encore qu'il accroisse le risque pour

la Société de devenir la cible de diffamation ou d'actes relevant de la cybercriminalité est modérée. En effet, la mise en place de ces partenariats via la conclusion d'accords de licence sera progressive et réalisée après une analyse poussée des différents marchés internationaux, notamment au regard de l'évolution de la réglementation concernant les émissions de carbone. En outre, en cas de violation des accords de licence ou d'appropriations illicites de droits de propriété intellectuelle, des recours pourraient être exercés. Par ailleurs, la Société étendra au niveau international toutes les mesures mises en œuvre sur le territoire national visant à garantir une bonne information du marché concernant son activité afin de protéger son image et sa réputation. Enfin, la Société entend conclure des partenariats avec des acteurs dont les serveurs resteront indépendants, c'est-à-dire non connectés avec ceux de la Société, ce qui devrait limiter les risques d'exposition à la cybercriminalité.

Si les risques susvisés devaient se réaliser, leur impact serait modéré dans la mesure où la majorité de son activité resterait en tout état de cause exercée en France.

Au regard de ces éléments, le degré de criticité net de ce risque est considéré par la Société comme modéré.

- **Risques liés à la gestion des systèmes d'information et à la cybercriminalité**

La Société a mis en place un outil industriel 4.0, fondé sur l'automatisation de la production (les unités « H1 » et « H2 » comptent plus de 200 automates) et le recours à un logiciel de production, développé spécifiquement pour le site.

Le système d'information de la Société est exposé aux risques de piratage informatique ou industriel, de même qu'à des attaques de virus informatiques ou à des « bugs » informatiques pouvant perturber le bon fonctionnement de ses systèmes et des logiciels.

La Société a mis en place des mesures assurant la fiabilité et la sécurité de ses systèmes informatiques tels que :

- la non connexion au réseau Internet du laboratoire ;
- l'installation d'un serveur de type « black box » (serveur isolé et extrêmement résistant aux conditions extérieures (ex : feu)) non connecté au réseau Internet, auquel seules deux personnes identifiées peuvent avoir accès ;
- la mise en place d'un plan de sauvegarde des données de la Société toutes les 8 heures (jour et nuit) ;
- l'installation d'un pare-feu, certifié CE et conforme aux normes de sécurité en vigueur, pour les systèmes informatiques du site de production et des bureaux.

Le système d'information de la Société a fait l'objet d'un audit de sécurité externe par une société spécialisée, reconnue dans ce domaine. Il a été établi dans le cadre de cette procédure qu'aucune vulnérabilité critique n'était présente sur le périmètre audité.

Un plan d'audits de sécurité réguliers a été mis en place, ayant pour objet la vérification de règles de sécurité interne et les tests de vulnérabilité interne et externe.

Toutefois, la Société ne peut garantir qu'aucune défaillance de l'une de ces mesures de protection ne se produira, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives. La Société pourrait faire l'objet d'attaques complexes et ciblées de ses réseaux informatiques. Les techniques mises en œuvre pour pirater, interrompre, dégrader la qualité ou saboter les systèmes informatiques sont en constante évolution, et il est souvent impossible de les identifier avant le lancement d'une attaque. La Société pourrait ne pas être en mesure de se prémunir contre de telles techniques de piratage ou de mettre en place rapidement un système de réponse approprié et efficace.

Il est précisé que la Société a fait en sorte que les éléments sensibles liés à sa propriété intellectuelle ne soient pas atteignables par voie informatique, ainsi ces éléments ne pourraient être impactés ou divulgués en cas d'attaque sur les systèmes informatiques de la Société.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est modéré, étant considéré que :

- l'efficacité des mesures mises en place par la Société a été constatée par une société spécialisée dans le domaine de la cybersécurité, étant précisé que ces mesures feront l'objet de mises à jour régulières en lien avec l'évolution des modes opératoires des cybercriminels, et les éléments sensibles liés à la propriété intellectuelle de la Société ne pourraient être impactés en cas d'attaque ;
  - la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif sur la Société (perte de données, indisponibilité de certains outils informatiques utilisés dans le cadre de la production des ciments Hoffmann Green, retards de livraison des produits).
- **Risques liés à l'atteinte à l'image et à la réputation de la Société**

Compte tenu des enjeux économiques et technologiques relatifs à l'industrie cimentière, la Société est exposée au risque de critiques ou de mises en cause de diverses natures, de bonne ou de mauvaise foi, pouvant atteindre sa réputation.

Les vecteurs de communication tels qu'Internet et les réseaux sociaux se caractérisent par des réactions en temps réel et une propagation exponentielle de l'information, facilitant ainsi la création et la diffusion de fausses informations.

Des informations erronées, en lien avec les activités de la Société, sont susceptibles d'être diffusées sur Internet et sur les réseaux sociaux ainsi que dans la presse.

A cet égard, il est précisé que la Société utilise elle-même Internet et les réseaux sociaux pour assurer sa visibilité auprès du public. Ainsi, un lecteur pourrait apporter du crédit à de fausses informations sur la Société ou ses produits, ayant été volontairement attribuées à la Société dans un but de nuisance par un tiers souhaitant dénigrer la Société.

La survenance de tels événements pourrait avoir des effets négatifs sur l'image de la Société et se répercuter sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement, notamment sur la conclusion d'accords de licence à l'international, et ses perspectives.

La Société assure une veille proactive des outils Internet et des réseaux sociaux et a mis en place une procédure de gestion de crise de communication afin d'éviter et d'anticiper les crises potentielles,

d'empêcher la prolifération et la portée de telles informations et de limiter, autant que possible, leur impact.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est modéré, étant considéré que :

- la Société estime que la diffusion de critiques relatives à la Société est probable, mais que la Société sera en mesure de réagir efficacement grâce à la veille des outils Internet et des réseaux sociaux et grâce à la procédure de gestion de crise de communication ;
- la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif sur la Société (dégradation de la réputation de la Société, perte d'attractivité des produits Hoffmann Green, impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société).

- **Risques liés à la dépendance aux personnes-clés**

Le succès de la Société dépend en grande partie des actions et des efforts entrepris par ses associés fondateurs Julien Blanchard, Président du Directoire de la Société, et David Hoffmann, Directeur scientifique et membre du Directoire de la Société. La perte de leurs compétences pourrait altérer les capacités de la Société à atteindre ses objectifs et à mettre en œuvre sa stratégie, et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière, son développement et ses perspectives.

La Société a mis en place une assurance spécifique pour couvrir le risque de décès de ces deux personnes-clés (voir la section « Assurance et couverture des risques » du Rapport Semestriel).

La Société a également fait en sorte que les équipes actuellement en place soient en mesure de poursuivre les travaux initiés, notamment en matière de recherche et développement.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est modéré, étant considéré que :

- Julien Blanchard et David Hoffmann, co-fondateurs de la Société, sont à l'origine de la création de ce projet et sont les actionnaires les plus significatifs de la Société (voir la section 1.8 « Principaux Actionnaires » du Rapport Financier Annuel) ;
- la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (non atteinte des objectifs de la Société, impact sur le chiffre d'affaires et la rentabilité).

## **RISQUES LIÉS À L'INDUSTRIE DANS LAQUELLE OPÈRE LA SOCIÉTÉ**

---

- **Risques de dépendance aux marchés de la construction, de l'immobilier, de l'industrie, des travaux publics et des travaux d'urbanisation**

Les ciments vendus par la Société sont principalement utilisés pour des applications de construction tant de logements individuels ou collectifs que de bâtiments industriels ou commerciaux, ou encore pour des ouvrages d'infrastructure (routes, ponts, tunnels, voiries). Le marché du ciment est un marché cyclique, ainsi le dynamisme de la demande des ciments Hoffmann Green dépend à la fois d'éléments structurels propres à chaque marché, et d'éléments macro-économiques conjoncturels.

Les facteurs structurels qui déterminent, sur chaque marché, le niveau de la demande en matériaux de construction sont principalement la démographie, le taux d'urbanisation et la croissance économique (représentée par exemple par le produit national brut/habitant), mais aussi des éléments plus culturels comme les habitudes de construction de chaque marché (construction en bois, acier, béton). Au-delà de ces facteurs structurels, la situation économique influe conjoncturellement sur les marchés de la construction, et particulièrement en cas de crise économique et de forte instabilité financière mondiale. En effet, les paramètres économiques globaux déterminent la capacité des acteurs publics et privés à financer par un accès au crédit et réaliser les projets individuels ou collectifs qui constituent le marché de la construction.

Des fluctuations significatives de certains de ces paramètres sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, les perspectives de la Société ou le développement de la Société.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est modéré, étant considéré que :

- le marché du ciment est porteur, et la Société ne devrait représenter qu'une part de marché en France de 3% à horizon 2026 ;
  - la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société).
- **Risques liés à la réglementation**

La Société exerce son activité dans un environnement fortement réglementé. En particulier, les sites de production de ciment de la Société sont qualifiés d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) et sont soumis à une réglementation spécifique, requérant une autorisation préfectorale.

A la date du Rapport Semestriel, la Société est dotée de deux unités de production « H1 » et « H2 », situées à Bournezeau (85), qui ont chacune obtenu l'autorisation au titre de la réglementation ICPE<sup>3</sup>. Cette démarche devra être renouvelée dans le cadre de la construction du site de production « H3 » à Dunkerque dont la construction devrait débuter fin 2024/début 2025. Toutefois, si la Société ne parvenait pas à se conformer, à l'avenir, aux réglementations applicables, elle pourrait faire face à des retraits d'autorisations d'exploitation ou à des refus d'autorisations, voir sa responsabilité engagée ou encore être condamnée au paiement d'amendes.

De manière plus générale, la Société ne peut garantir que des modifications rapides ou importantes de la législation et de la réglementation en vigueur n'interviendront pas à l'avenir. Ainsi, un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre pourrait entraîner de nouvelles conditions d'exercice de ses activités susceptibles d'augmenter ses charges d'exploitation (notamment par la mise en place de procédures et de contrôles supplémentaires), ou encore constituer un frein au développement des activités de la Société.

---

<sup>3</sup> Arrêté préfectoral n°17-DRCTAJ/1-510 en date du 13 juillet 2017 et arrêté préfectoral n°20-DRCTAJ/1-517 en date du 29 juillet 2020

La Société ne peut exclure que de telles situations soient susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

S'agissant des réglementations connues à ce jour et visant à limiter les émissions de CO<sub>2</sub>, la Société estime que l'impact de leur entrée en vigueur sera positif sur son activité, dans la mesure où les ciments Hoffmann Green sont décarbonés et s'inscrivent ainsi pleinement dans le cadre des futures normes de construction (voir la section 1.5 « Environnement réglementaire » du Rapport Financier Annuel).

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est limité, étant considéré que :

- la Société se conforme aux dispositions légales et réglementaires applicables à son activité, et l'environnement réglementaire actuel, et ses évolutions annoncées, visant à limiter les émissions de CO<sub>2</sub>, est favorable au développement de l'activité de la Société ;
- la modification de la réglementation applicable à la Société pourrait avoir un impact négatif limité sur la Société (surcoûts et freins au développement de l'activité de la Société).

## RISQUES JURIDIQUES

---

- **Risques liés à la propriété intellectuelle**

Grâce aux travaux de recherches menés par David Hoffmann et son équipe, la Société a développé un savoir-faire et des technologies uniques et innovants. Ces technologies étant au cœur des ciments Hoffmann Green, la Société a mis en place une politique de protection de sa propriété intellectuelle à travers différents axes, décrite à la section 1.2.1.1 « La protection de la propriété intellectuelle de la Société » du Rapport Financier Annuel.

Le succès de la Société dépend entre autres de sa capacité à obtenir, à conserver et à protéger ses brevets, marques, dessins et modèles ainsi que ses autres droits de propriété intellectuelle ou assimilés (tels que notamment son savoir-faire propriétaire). Par conséquent, il se pourrait que :

- la Société ne parvienne pas à développer des inventions brevetables ;
- la Société ne se voie pas accorder les brevets ou marques pour lesquels elle a déposé ou déposera des demandes ;
- la Société voie un jour contestée la validité de ses brevets ou marques par des tiers ;
- la Société ne puisse bénéficier grâce à ses brevets d'une protection suffisamment large pour exclure des concurrents ;
- la Société ne puisse garantir que le champ de protection conféré par les brevets, les marques et les titres de propriété intellectuelle de la Société est et restera suffisant pour la protéger face à la concurrence et aux brevets, marques et titres de propriété intellectuelle des tiers couvrant des dispositifs similaires ;

- la Société ne puisse garantir que des salariés de la Société ne revendiqueront pas des droits ou le paiement d'un complément de rémunération ou d'un juste prix en contrepartie des inventions à la création desquelles ils ont participé, étant précisé que les contrats de travail des salariés de la Société (notamment ceux de l'équipe de recherche et développement) prévoient des clauses protégeant les droits de propriété de la Société sur les inventions développées ;
- la Société constate que les brevets et autres droits de propriété intellectuelle qu'elle détient ou pour lesquels elle bénéficie ou bénéficiera de licences, sont contestés par des tiers.

En outre, la Société ne peut être certaine que la confidentialité de ses technologies non brevetées, de son savoir-faire ou de ses secrets industriels, sera efficacement garantie par les protections mises en place, et qu'en cas de violation, des recours satisfaisants pourront être exercés.

De plus, les concurrents de la Société pourraient contrefaire ses brevets ou autres droits de propriété intellectuelle ou les contourner par des innovations dans la conception. Pour empêcher la contrefaçon, la Société pourrait engager des actions qui seraient onéreuses et mobiliseraient ses équipes. La Société pourrait ne pas être en mesure d'empêcher l'appropriation illicite de ses droits de propriété intellectuelle dont il est difficile de contrôler l'usage non autorisé.

La survenance de l'un de ces événements concernant les droits de propriété intellectuelle de la Société pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

La politique de protection de la propriété intellectuelle, mise en œuvre par la Société, prévoit notamment :

- le dépôt de brevets pour certaines technologies développées par la Société ;
- la protection spécifique du savoir-faire propriétaire (sécurisation des données informatiques, insertion de clauses de discrétion et de non-concurrence dans les contrats de travail des salariés de la Société, codification des informations utilisées pour la fabrication des ciments Hoffmann Green) ;
- l'insertion de clauses interdisant la rétro-ingénierie dans les contrats conclus avec les tiers ;
- une veille juridique régulière assurée par deux cabinets de conseil en propriété intellectuelle, ainsi que des recherches d'antériorité préalables aux dépôts de demandes de brevets.

La Société, qui est seule propriétaire de l'intégralité des éléments de propriété intellectuelle liés à son activité, est par ailleurs accompagnée de plusieurs conseils juridiques spécialisés en propriété intellectuelle.

A la date du Rapport Semestriel, la Société n'est impliquée dans aucun litige relatif à sa propriété intellectuelle.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est élevé, étant considéré que :



- l'ensemble des produits Hoffmann Green reposant sur les technologies développées par la Société, la Société estime que la protection desdites technologies est un enjeu clé ;
- la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (perte d'avantages compétitifs, impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société, risques de contentieux).

## RISQUES FINANCIERS

---

- **Risques en termes de besoins de financement**

La Société a des besoins de financement importants pour le déploiement de son outil industriel, et pour le développement et la commercialisation de ses produits.

Dans le cadre de sa stratégie, la Société a pour ambition de financer, en plus de ses dépenses opérationnelles, la construction d'un nouveau site de production « H3 » dont la mise en service est prévue par la Société pour 2025. Le budget d'investissement s'établit autour de 22 M€.

Au 30 juin 2024, la Société disposait d'une trésorerie de 24,8 M€ (trésorerie et OPCVM avant dépréciations).

La Société dispose d'une trésorerie suffisante pour financer son développement.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est modéré, étant considéré que :

- la Société dispose de la trésorerie nécessaire pour financer les investissements susvisés au 30 juin 2024 ;
- la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (freins dans le développement des activités de la Société, impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société).

Il est par ailleurs rappelé que la Société a réalisé deux émissions d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) en février 2024 et en mai 2024 pour respectivement un montant nominal de 4.999.997,44 euros souscrites par Eiffel Investment Group et un montant nominal de 4.999.963,65 euros souscrites par Odyssée Venture. Les OCEANE arriveront à échéance le 16 février 2029 et le 16 mai 2029. L'objectif des émissions est de permettre à la Société de se doter de ressources financières complémentaires dans le cadre de sa stratégie industrielle et commerciale.

## ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

---

A la date du Rapport Semestriel, la Société a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec la nature de son activité. La Société n'envisage pas, à l'avenir, de difficultés particulières pour conserver des niveaux d'assurance adéquats dans la limite des disponibilités et des conditions de marché.

## 1.5. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Le détail des opérations avec les parties liées telles que visées par les normes adoptées conformément au règlement européen (CE) 1606/2002 figure à la note 2.6 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels présentée à la section 2 du Rapport Semestriel.

## **2. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS**

Il est rappelé que les dispositions légales applicables à la Société, dont les actions sont cotées sur Euronext Growth, n'exigent pas que les comptes semestriels fassent l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes.



**HOFFMANN  
GREEN CEMENT**

Catalyseur de la  
Transition Carbone

**Comptes consolidés résumés selon la norme IAS 34  
du référentiel IFRS relative à l'information financière  
intermédiaire au 30 juin 2024**



## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES ETABLIS SELON LA NORME IAS 34 DU REFERENTIEL IFRS POUR LA PERIODE DE SIX MOIS CLOS LE 30 JUIN 2024</b>	
1.1.	ETAT DE SITUATION FINANCIERE .....	3
1.2.	COMPTE DE RESULTAT .....	5
1.3.	ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL .....	6
1.4.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....	7
1.5.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....	8
<b>2.</b>	<b>NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b> .....	<b>9</b>
2.1.	<b>PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DES EVENEMENTS IMPORTANTS</b> .....	<b>9</b>
2.1.1.	Information relative à la Société et à son activité .....	9
2.1.2.	Evènements marquants au cours du 1er semestre 2024 .....	9
2.1.3.	Principaux risques et incertitudes à venir .....	9
2.1.4.	Evènements postérieurs au 1 <sup>er</sup> semestre de l'exercice 2024 .....	10
2.2.	<b>PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	<b>11</b>
2.2.1.	Déclaration de conformité .....	11
2.2.2.	Principe de préparation des états financiers semestriels .....	11
2.2.3.	Continuité d'exploitation .....	11
2.2.4.	Méthodes comptables .....	12
2.2.5.	Estimations et hypothèses .....	12
2.2.6.	Périmètre au 30 juin 2024 .....	12
2.3.	<b>DETAIL DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE</b> .....	<b>13</b>
2.3.1.	Immobilisations incorporelles .....	13
2.3.2.	Immobilisations corporelles .....	16
2.3.3.	Autres actifs financiers .....	19
2.3.4.	Autres actifs non courants .....	19
2.3.5.	Actifs d'impôts non courants .....	20
2.3.6.	Stocks et en cours .....	21
2.3.7.	Créances clients et autres actifs courants .....	21
2.3.8.	Trésorerie et équivalents trésorerie .....	23
2.3.9.	Capital .....	24
2.3.10.	Passifs financiers .....	24
2.3.11.	Provision pour engagement de retraite .....	28
2.3.12.	Autres provisions .....	29
2.3.13.	Dettes fournisseurs et autres dettes .....	30
2.4.	<b>INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>33</b>
2.4.1.	Chiffre d'affaires et indicateur de performance .....	33
2.4.2.	Achats consommés .....	34
2.4.3.	Charges de personnel et effectif .....	34
2.4.4.	Charges externes .....	35
2.4.5.	Détail des autres produits et charges opérationnels courants .....	36
2.4.6.	Détail des autres produits et charges opérationnels .....	36
2.4.7.	Coût de l'endettement financier net .....	37
2.4.8.	Charges d'impôt .....	38
2.5.	<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	<b>39</b>
2.6.	<b>AUTRES INFORMATIONS : TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES</b> .....	<b>40</b>



## 1. Comptes consolidés semestriels résumés établis selon la norme IAS 34 du référentiel IFRS pour la période de six mois clos le 30 juin 2024

### 1.1. Etat de situation financière

en milliers d'euros

A C T I F	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	2.3.1	8 046	7 936
Immobilisations corporelles	2.3.2	43 127	43 352
Autres actifs financiers	2.3.3	11 253	11 388
Autres actifs non courants	2.3.4	54	74
Actifs d'impôts différés	2.3.5	9 612	9 720
<b>Total actif non courant</b>		<b>72 093</b>	<b>72 469</b>
Stocks et en-cours	2.3.6	3 624	3 438
Créances clients et comptes rattachés	2.3.7	6 348	5 073
Autres actifs courants	2.3.7	2 449	2 277
Actifs d'impôts courants		28	28
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.3.8	13 086	13 280
<b>Total actif courant</b>		<b>25 535</b>	<b>24 096</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>97 628</b>	<b>96 565</b>

# CATALYSEUR DE LA TRANSITION CARBONE



PASSIF	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Capital social	1.5 et 2.3.9	14 648	14 637
Primes d'émission	1.5	82 686	82 697
Autres éléments du résultat global	1.5	-1	-1
Réserves consolidées part du groupe	1.5	-30 106	-22 436
Résultat consolidé part du groupe	1.5	-5 190	-7 862
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	1.5	<b>62 037</b>	<b>67 035</b>
Réserves consolidées part des minoritaires	1.5		
Résultat consolidé part des minoritaires	1.5		
<b>Capitaux propres part des minoritaires</b>	1.5		
<b>Total capitaux propres</b>		<b>62 037</b>	<b>67 035</b>
Emprunts et dettes financières	2.3.10	21 716	14 647
Provisions pour engagements de retraite	2.3.11	44	44
Autres provisions à long terme		38	38
Autres passifs non courants	2.3.13	3 657	3 603
Passifs d'impôts différés		91	102
<b>Total passif non courant</b>		<b>25 546</b>	<b>18 434</b>
Emprunts et dettes financières	2.3.10	5 401	5 535
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.3.13	3 260	4 193
Autres passifs courants	2.3.13	1 383	1 368
Passifs d'impôts courant			
<b>Total passif courant</b>		<b>10 045</b>	<b>11 096</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>97 628</b>	<b>96 565</b>



## 1.2. Compte de résultat

en milliers d'euros

	Notes	30/06/2024	30/06/2023
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2.4.1</b>	<b>3 280</b>	<b>1 676</b>
Autres produits de l'activité		65	56
Achats consommés	2.4.2	-1 542	-2 114
Charges de personnel	2.4.3	-1 611	-1 423
Charges externes	2.4.4	-3 474	-2 018
Impôts et taxes		-64	-46
Dotations amortissements	2.3.1 et 2.3.2	-1 939	-1 442
Dotations / Reprises provisions et dépréciations	2.3.4 et 2.3.11	0	-43
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		-13	-65
Autres produits et charges opérationnels courants	2.4.5	264	286
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>-5 033</b>	<b>-5 133</b>
Autres produits et charges opérationnels	2.4.6	-24	-2
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>-5 057</b>	<b>-5 134</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		421	1 553
Coût de l'endettement financier brut		-354	-1 284
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>2.4.7</b>	<b>68</b>	<b>270</b>
Autres produits et charges financiers	2.4.7	-105	
Charges d'impôt	2.4.8	-96	1 259
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>-5 190</b>	<b>-3 606</b>
Part du groupe		5 190	-3 606
Part des minoritaires			
<b>RESULTAT NET DE BASE PAR ACTION</b>		<b>-0,3547</b>	<b>-0,2466</b>
<b>RESULTAT NET DILUE PAR ACTION</b>		<b>-0,3442</b>	<b>-0,2466</b>





## 1.3. Eléments du résultat global

en milliers d'euros

	30/06/2024	30/06/2023
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>	<b>-5 190</b>	<b>-3 606</b>
<b>Eléments recyclables en compte de résultat</b>		
Ecart de conversion	0	
Réévaluation des actifs financiers	0	
Impôts sur éléments comptabilisés directement en autres éléments du résultat global	0	
<b>Eléments non recyclables en compte de résultat</b>		
Impôts sur éléments comptabilisés directement en autres éléments du résultat global	0	0
Ecart actuariel	0	-1
Produits et charges comptabilisés directement en autres éléments du résultat global	0	
<b>AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>
<b>RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE</b>	<b>-5 190</b>	<b>-3 606</b>
Part du groupe	-5 190	-3 606
Part des minoritaires	0	0

## 1.4. Tableau des flux de trésorerie en milliers d'euros

	30/06/2024	30/06/2023
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ À L'ACTIVITÉ</b>		
Résultat net	-5 190	-3 606
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 046	1 485
Reprises de subventions	-203	-165
Plus et moins-values de cessions	21	8
Charges sans incidences sur la trésorerie (Paielements fondés sur des actions)	106	155
Charges sans incidences sur la trésorerie (Emprunts obligataires)	14	
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>-3 207</b>	<b>-2 139</b>
Coût de l'endettement financier net <sup>(3)</sup>	-71	-270
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	96	-1 259
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>-3 182</b>	<b>-3 668</b>
<b>Impôts versés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :</b>		
- Autres actifs non courants	20	-41
- Stocks	-185	784
- Clients	-1 275	-948
- Autres actifs courants (hors prêts et cautions)	-172	279
- Autres passifs non courants	257	217
- Fournisseurs	-631	-459
- Autres passifs courants	15	33
<b>Total</b>	<b>-1 971</b>	<b>-135</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-5 153</b>	<b>-3 803</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations <sup>(1)</sup>	-2 018	-3 532
Cessions d'immobilisations	5	
Variation des prêts et avances consenties	5	-3
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-2 008</b>	<b>-3 535</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Actions propres	3	4
Émissions d'emprunts <sup>(1)(2)</sup>	9 791	495
Remboursements d'emprunts	-2 898	-2 559
Coût de l'endettement financier net <sup>(3)</sup>	71	156
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>6 967</b>	<b>-1 904</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>		
Trésorerie d'ouverture	13 280	30 247
Trésorerie de clôture	13 086	21 005
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-194</b>	<b>-9 242</b>

(1) Hors nouveaux crédits-baïls et locations simples pour 112 K€ au 30/06/2024 et 81 K€ au 30/06/2023

(2) Nets des frais d'émission d'emprunts obligataires pour 247 K€ au 30/06/2024

(3) Hors complément d'intérêts au taux effectif des emprunts obligataires pour 3 K€ au 30/06/2024



## 1.5. Tableau de variation des capitaux propres

en milliers d'euros

	Capital social	Primes	Autres éléments du résultat global	Réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres	Intérêts minoritaires	Capitaux propres groupe
<b>Au 31 décembre 2022</b>	14 635	82 698	4	-15 905	-6 739	74 693		74 693
<b>Mouvements :</b>								
Affectation résultat N-1			-4	-6 735	6 739	0		0
Actions propres				3		3		3
Événements actuels			-1			-1		-1
Paiements fondés sur des actions				155		155		155
Augmentation de capital (AGS)	2	-2				0		0
Résultat consolidé					-3 606	-3 606		-3 606
<b>Au 30 juin 2023</b>	14 637	82 697	-1	-22 482	-3 606	71 245	0	71 245
<b>Au 31 décembre 2023</b>	14 637	82 697	-1	-22 436	-7 862	67 035		67 035
<b>Mouvements :</b>								
Affectation résultat N-1				-7 862	7 862	0		0
Actions propres				3		3		3
Paiements fondés sur des actions				106		106		106
Augmentation de capital (AGS)	12	-12				0		0
Composante capitaux propres des emprunts obligataires				83		83		83
Résultat consolidé					-5 190	-5 190		-5 190
<b>Au 30 juin 2024</b>	14 649	82 686	-1	-30 106	-5 190	62 037	0	62 037

Des plans d'attribution gratuite d'actions avaient été décidés par le Directoire en date du 18 janvier 2022 (plan n°4) et du 16 janvier 2023 (plans n° 5 et 6 signés ce même jour). Le dernier plan (n° 6) est arrivé à terme le 16 janvier 2024. Il a donné lieu à une augmentation de capital de 11,5 K€, réalisée par prélèvement sur la prime d'émission. Cette augmentation de capital a été accompagnée de la création de 11 500 nouvelles actions. Les charges patronales avaient intégralement été provisionnées au 31 décembre 2023. Ce plan est donc sans incidence sur le résultat de l'exercice.

Par décisions en date du 29 janvier 2024 (plan n°7) et du 5 février 2024 (plan n°8), il a été décidé l'attribution gratuite d'actions de la Société au profit des salariés sous conditions :

- Plan n° 7 : 15 979 actions
- Plan n° 8 : 27 666 actions

Les quatre plans en cours ont des échéances respectivement fixées au 18 janvier 2025, 16 janvier 2026, 5 janvier 2025 et 29 janvier 2027. Ces plans ont été traités conformément à IFRS 2 et ont un impact de 106 K€ sur les capitaux propres de la période.

En date du 16 février 2024 et du 16 mai 2024, la Société a réalisé deux émissions d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) d'un montant de 5 M€ chacune à échéance 5 ans. Conformément à IAS 32, une composante capitaux propres a été évaluée pour un montant de 83 K€.

## 2. Notes aux états financiers consolidés

*(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette note annexe sont en milliers d'euros)*

### 2.1. Présentation de l'activité et des évènements importants

#### 2.1.1. Information relative à la Société et à son activité

La société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES est une Société Anonyme (S.A) à directoire et conseil de surveillance.

Les comptes établis selon le référentiel IFRS. La situation a une durée de six mois couvrant la période du 1er janvier au 30 juin.

Adresse du siège social : 6 La Bretaudière - Chaillé-Sous-Les-Ormeaux - Rives de l'Yon (85310), France.

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 809 705 304.

La société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES a développé une innovation consistant à faire évoluer la composition même du ciment pour parvenir à une empreinte carbone bien inférieure à celle qui caractérise le ciment traditionnel « Portland ».

La Société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES et sa filiale est ci-après dénommée la « Société » ou le « Groupe ».

Les comptes semestriels ont été arrêtés par le Directoire le 13 septembre 2024.

#### 2.1.2. Evènements marquants au cours du 1er semestre 2024

Par décisions en date du 29 janvier 2024 (plan n°7) et du 5 février 2024 (plan n°8), il a été décidé l'attribution gratuite d'actions de la Société au profit des salariés sous conditions :

- Plan n° 7 : 15 979 actions
- Plan n° 8 : 27 666 actions

En date du 16 février 2024 et du 16 mai 2024, la Société a réalisé deux émissions d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) d'un montant de 5 M€ chacune à échéance 5 ans.

Les comptes IFRS comprennent la société mère HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES et sa filiale HOFFMANN BROUYAGE.

#### 2.1.3. Principaux risques et incertitudes à venir

L'appréciation des risques, faisant référence à l'information mentionnée dans le rapport sur les états financiers 2024, dans le chapitre « Appréciation des facteurs de risques », a évolué comme décrit au point 1.4 du Rapport Financier Semestriel.



#### 2.1.4. Evènements postérieurs au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2024

En juillet 2024, la Société a signé un contrat de licence majeur aux Etats-Unis. Ce contrat de licences exclusif d'une durée de 30 ans, avec effet au 28 juin 2024, verra la construction de plusieurs unités de production verticales de type « unité H2 » aux USA afin d'accompagner la décarbonation du secteur de la construction sur ce territoire. En contrepartie du transfert industriel et technologique et de cette exclusivité, la Société percevra un droit d'entrée pouvant atteindre 20 millions d'euros (dont 2 millions d'euros garantis) ainsi que des redevances annuelles fixes et variables basées sur le chiffre d'affaires générées par la commercialisation des ciments Hoffmann aux Etats-Unis.

Sur ce même mois de juillet, la Société a signé un partenariat avec Béton Contrôle de l'Estuaire (BCE), entité du Groupe Duclos, acteur basé en Charente-Maritime (17), qui produit une large gamme de béton prêt à l'emploi en Charente-Maritime.



## 2.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

### 2.2.1. Déclaration de conformité

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'établissement des états financiers, et présentés avec en comparatif, l'exercice 2023 établi selon le même référentiel.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A02023R1803-20240109&qid=1715613898096>), comprend les normes comptables internationales (IAS – International Accounting Standards et IFRS – International Financial Reporting Standards), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (IFRIC – International Financial Interpretations Committee).

Les principes généraux, les méthodes comptables et options retenus par la Société sont décrits ci-après.

### 2.2.2. Principe de préparation des états financiers semestriels

Les états financiers semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme comptable internationale IAS 34 (« Information financière intermédiaire »), telle qu'adoptée par l'Union Européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives. Les états financiers semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels, il s'agit de comptes résumés.

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en cohérence avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 décembre 2023. À l'exception des spécificités de la norme IAS 34 et des nouvelles normes applicables au 1er janvier 2024 listées ci-dessous, les principes comptables appliqués pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2024 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2023. Les principales zones de jugement et d'estimations pour l'établissement des comptes semestriels résumés sont identiques à celles détaillées dans les comptes consolidés 2023.

### 2.2.3. Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu par le Directoire sur la base d'une trésorerie disponible au 30 juin 2024 qui doit permettre de couvrir ses besoins de trésorerie prévisionnels pour les 12 prochains mois.



## 2.2.4. Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2024

- Amendement IAS 1 – Classement des passifs en courant ou non courant
- Amendement IAS 1 – Passifs non courants avec covenants
- Amendement IFRS 16 – Dette de loyer dans une transaction de cession-bail
- Amendement IAS 7 et IFRS 7 – Accords de financement fournisseurs

Ces amendements de normes n'ont pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

### Normes, interprétations et amendements applicables par anticipation sur option

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes, interprétations et amendements dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2024.

## 2.2.5. Estimations et hypothèses

La Direction de la Société revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances. Celles-ci constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments de produits et de charges et d'actif et de passif. Ces estimations ont une incidence sur les montants de produits et de charges et sur les valeurs d'actifs et de passifs. Il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement être différents des estimations retenues.

## 2.2.6. Périmètre au 30 juin 2024

Au 30 juin 2024, le Groupe est constitué de 2 entités consolidées par intégration globale.

Entités	Méthodes de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Siège social	Pays
HGCT	IG	-	-	RIVES DE LYON	France
HOFFMANN BROYAGE	IG	100,00%	100,00%	MAREUIL EN PERIGORD	France



## 2.3. Détail de l'état de situation financière

### 2.3.1. Immobilisations incorporelles

#### Variation des immobilisations incorporelles brutes (en K€)

Valeurs brutes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2022</b>	6 705	973	215	7 893
Acquisitions		2	929	931
Cessions				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
<b>Au 30 juin 2023</b>	6 705	975	1 144	8 824
<b>Au 31 décembre 2023</b>	8 434	975	396	9 805
Acquisitions		12	548	560
Cessions				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
<b>Au 30 juin 2024</b>	8 434	987	944	10 365

#### Variation des amortissements des immobilisations incorporelles (en K€)

Amortissements	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2022</b>	1 025	118		1 143
Dotations	335	27		363
Reprises				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
<b>Au 30 juin 2023</b>	1 361	145	0	1 506
<b>Au 31 décembre 2023</b>	1 696	173		1 869
Dotations	422	28		450
Reprises				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
<b>Au 30 juin 2024</b>	2 118	201	0	2 319





## Variation des immobilisations incorporelles nettes (en K€)

Valeurs nettes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2022	5 680	855	215	6 750
Au 30 juin 2023	5 314	830	1 144	7 318
Au 31 décembre 2023	6 738	802	396	7 936
Au 30 juin 2024	6 316	786	944	8 047

Les durées d'utilité retenues pour amortir les immobilisations incorporelles identifiables sont les suivantes :

- Frais de développement 10 ans
- Logiciels & licences 2 à 8 ans

Les frais de développement sont liés aux technologies H-P2A, H-EVA, H-UKR, H-IONA et la nouvelle technologie H-GREEN. Ces technologies font l'objet d'améliorations constantes. A ce titre, 548 K€ supplémentaires ont été activés au titre de 2024.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement au goodwill issu de l'absorption de la société ARGWEST au 30 juin 2017, qui s'élève à 553 K€. Le reste correspond à l'acquisition d'un ERP et d'une CRM.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent principalement aux développements de produits en lien avec les technologies existantes.

Les tests de dépréciation effectués au 31 décembre 2023 n'ont pas mis en évidence de perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des incorporels. Au 30 juin 2024, la Société considère que les hypothèses utilisées pour évaluer la valeur recouvrable du goodwill au 31 décembre 2023 ne sont pas substantiellement modifiées.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au titre du premier semestre 2024.

# CATALYSEUR DE LA TRANSITION CARBONE



Les flux sur les immobilisations incorporelles ci-dessus intègrent les flux liés aux immobilisations comptabilisées conformément à IFRS 16 détaillés ci-après :

Valeurs brutes	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2022</b>	65	65
Acquisitions		
Cessions		
Virement de poste à poste		
Variation de périmètre		
<b>Au 30 juin 2023</b>	65	65
<b>Au 31 décembre 2023</b>	65	65
Acquisitions		
Cessions		
Virement de poste à poste		
Variation de périmètre		
<b>Au 30 juin 2024</b>	65	65
Amortissements	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2022</b>	18	18
Dotations	5	5
Reprises		
Virement de poste à poste		
Variation de périmètre		
<b>Au 30 juin 2023</b>	23	23
<b>Au 31 décembre 2023</b>	27	27
Dotations	5	5
Reprises		
Virement de poste à poste		
Variation de périmètre		
<b>Au 30 juin 2024</b>	32	32
Valeurs nettes	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2022</b>	47	47
<b>Au 30 juin 2023</b>	42	42
<b>Au 31 décembre 2023</b>	38	38
<b>Au 30 juin 2024</b>	33	33

# CATALYSEUR DE LA TRANSITION CARBONE



## 2.3.2. Immobilisations corporelles

### Variation des immobilisations corporelles brutes (en K€)

Valeurs brutes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2022</b>	1 307	7 705	10 368	2 707	26 256	48 343
Acquisitions			58	127	1 918	2 104
Cessions		-461		-64		-525
Virement de poste à poste	547	865		545	-1 957	
Variation de périmètre						
<b>Au 30 juin 2023</b>	1 854	8 109	10 426	3 315	26 218	49 922
<b>Au 31 décembre 2023</b>	3 063	31 159	12 951	3 574	2 628	53 374
Acquisitions	26		42	132	1 069	1 268
Cessions				-83		-83
Virement de poste à poste	698	1 070	1 610	225	-3 603	-2
Variation de périmètre						
<b>Au 30 juin 2024</b>	3 787	32 229	14 602	3 845	93	54 556

### Variation des amortissements des immobilisations corporelles (en K€)

Amortissements	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2022</b>	127	1 372	5 139	1 135	0	7 773
Dotations	30	192	647	210		1 079
Reprises		-226		-64		-289
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
<b>Au 30 juin 2023</b>	157	1 339	5 786	1 281	0	8 563
<b>Au 31 décembre 2023</b>	228	1 830	6 495	1 469	0	10 022
Dotations	67	507	688	228		1 490
Reprises				-80		-80
Virement de poste à poste				-2		-2
Variation de périmètre						
<b>Au 30 juin 2024</b>	295	2 337	7 183	1 614	0	11 429

### Variation des immobilisations corporelles nettes (en K€)

Valeurs nettes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2022</b>	1 180	6 333	5 229	1 572	26 256	40 570
<b>Au 30 juin 2023</b>	1 697	6 770	4 640	2 034	26 218	41 359
<b>Au 31 décembre 2023</b>	2 835	29 329	6 456	2 105	2 628	43 352
<b>Au 30 juin 2024</b>	3 492	29 892	7 419	2 231	93	43 127

# CATALYSEUR DE LA TRANSITION CARBONE



HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES

30 juin 2024

Les acquisitions de la période (1 268 K€) sont principalement liées à la réhabilitation du site d'Hoffmann Microtech (727 K€).

Les cessions sont principalement liées aux fins de contrats retraités sous IFRS 16, qui donnent lieu à la sortie des droits d'utilisation correspondants.

Les flux sur les immobilisations corporelles ci-dessus intègrent les flux liés aux immobilisations comptabilisées conformément à IFRS 16 détaillés ci-après :

Valeurs brutes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2022</b>	409	4 776	1 168	572	6 924
Acquisitions				81	81
Cessions		-461		-64	-525
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
<b>Au 30 juin 2023</b>	409	4 315	1 168	589	6 480
<b>Au 31 décembre 2023</b>	409	4 315	1 311	585	6 620
Acquisitions			15	96	112
Cessions				-80	-80
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
<b>Au 30 juin 2024</b>	409	4 315	1 326	602	6 652

Amortissements	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2022</b>		886	671	359	1 915
Dotations		96	87	81	265
Reprises		-226		-64	-289
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
<b>Au 30 juin 2023</b>		756	758	376	1 891
<b>Au 31 décembre 2023</b>		852	855	422	2 129
Dotations		95	102	83	280
Reprises				-80	-80
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
<b>Au 30 juin 2024</b>		947	957	425	2 329

# CATALYSEUR DE LA TRANSITION CARBONE



HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES

30 juin 2024

Valeurs nettes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2022	409	3 890	497	213	5 009
Au 30 juin 2023	409	3 559	410	213	4 590
Au 31 décembre 2023	409	3 463	456	163	4 491
Au 30 juin 2024	409	3 368	370	176	4 323



### 2.3.3. Autres actifs financiers

En milliers d'€	30/06/2024	31/12/2023
Autres titres de participation <sup>(1)</sup>	11	11
OPCVM (sous forme d'obligations)	10 000	10 000
Dépréciation des OPCVM (sous forme d'obligations)	-514	-408
Autres titres immobilisés <sup>(2)</sup>	50	55
Prêts		1
Dépôts et cautionnements <sup>(3)</sup>	1 707	1 729
<b>TOTAL</b>	<b>11 253</b>	<b>11 388</b>

<sup>(1)</sup> Titres Hoffmann Suisse non consolidée pour 10 K€ et titres dans un GIE pour 1 K€.

<sup>(2)</sup> Parts sociales bancaires pour 50 K€.

<sup>(3)</sup> Les dépôts et cautionnements correspondent à des dépôts de garantie sur prêts bancaires pour 1,5 M€, une retenue de garantie sur le prêt BPI pour 200 K€, une caution sur loyers et des cautions sur badges autoroute.

### 2.3.4. Autres actifs non courants

En milliers d'€	30/06/2024	31/12/2023
Clients douteuses	264	264
Dépréciation des clients	-220	-220
État - créance TVA		18
Charges constatées d'avance > 1 an	10	12
<b>TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>74</b>

Les créances douteuses sont dépréciées à 100%.

Les charges constatées d'avance correspondent à une assurance dommage-ouvrage.

## 2.3.5. Actifs d'impôts non courants

	30/06/2024		31/12/2023	
	Base	Impôt	Base	Impôt
<b>Décalages temporaires</b>				
Déficits fiscaux	40 920	10 230	40 920	10 230
Dépréciation clients	220	55	220	55
<b>Retraitements</b>				
Frais de constitution				
Amortissements dérogatoires	-2 069	-517	-1 716	-429
Locations	51	13	50	13
Crédits bails	-773	-193	-694	-174
Engagements retraite	13	3	13	3
Dépréciation actions propres				
Reclassmt frais d'acq des titres HB	86	22	86	22
Ajust du social : intérêts moratoires				
<b>TOTAL</b>	<b>38 448</b>	<b>9 612</b>	<b>38 879</b>	<b>9 720</b>

La norme IAS 12 préconise de retenir le dernier taux d'impôt voté pour le calcul des impôts différés. Le Groupe a donc retenu le taux de 25%.

L'impôt différé constaté trouve essentiellement son origine dans les déficits fiscaux cumulés par HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES. Le Groupe a activé une partie des déficits de la Société sur la base de prévisionnels qui permettront d'apurer les déficits en question sur un horizon de cinq ans. Au 30 juin 2024, les déficits non activés pour la société s'élèvent à 14 M€.



## 2.3.6. Stocks et en cours

### Variation des stocks et en-cours nets

En milliers d'€	30/06/2024	31/12/2023
Matières premières et autres approvisionnements	3 584	3 366
En-cours de production		
Produits intermédiaires et finis	12	25
Marchandises	27	47
Provision pour dépréciation		
<b>TOTAL</b>	<b>3 624</b>	<b>3 438</b>
<b>Evolutions des provisions pour dépréciation</b>		
Valeur à l'ouverture		
Augmentation		
Diminution		
<b>Valeur à la clôture</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 2.3.7. Créances clients et autres actifs courants

### Créances clients

En milliers d'€	30/06/2024	31/12/2023
Créances clients brutes	6 348	5 073
Provision pour dépréciation		
<b>TOTAL</b>	<b>6 348</b>	<b>5 073</b>



## Autres actifs courants

En milliers d'€	30/06/2024	31/12/2023
Avances et acomptes versés	298	171
Créances sociales	10	13
Créances fiscales	1 791	1 797
Autres créances courantes	1	8
Charges constatées d'avance	349	288
<b>TOTAL</b>	<b>2 449</b>	<b>2 277</b>

Les créances fiscales sont détaillées comme suit :

Créances fiscales	30/06/2024	31/12/2023
Etat - tva	680	891
Etat - produits à recevoir	10	60
Etat - créance liée aux CIR et CII	1 101	845
<b>TOTAL</b>	<b>1 791</b>	<b>1 797</b>

En actifs courants, figurent les montants obtenus chaque année au titre des CIR & CII. La créance du 30 juin 2024 correspond aux CIR & CII 2023 et à ceux calculés au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

## Autres actifs courants

En milliers d'€	30/06/2024	31/12/2023
Avances et acomptes versés	298	171
Créances sociales	10	13
Créances fiscales	1 791	1 797
Autres créances courantes	1	8
Charges constatées d'avance	349	288
<b>TOTAL</b>	<b>2 449</b>	<b>2 277</b>

Les créances fiscales sont détaillées comme suit :

Créances fiscales	30/06/2024	31/12/2023
Etat - tva	680	891
Etat - produits à recevoir	10	60
Etat - créance liée aux CIR et CII	1 101	845
<b>TOTAL</b>	<b>1 791</b>	<b>1 797</b>

En actifs courants, figurent les montants obtenus chaque année au titre des CIR & CII. La créance du 30 juin 2024 correspond aux CIR & CII 2023 et à ceux calculés au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2024.



## Echéancier des créances clients

La ventilation des créances clients est la suivante :

Au 30 juin 2024	Valeur au bilan	Non échues	Echues		
			< 90j	>90j <6mois	> 6 mois
Créances clients (actifs non courants)	264				264
Créances clients (actifs courants)	6 348	5 792	332	30	193
<b>TOTAL</b>	<b>6 612</b>	<b>5 792</b>	<b>332</b>	<b>30</b>	<b>457</b>

Au 31 décembre 2023	Valeur au bilan	Non échues	Echues		
			< 90j	>90j <6mois	> 6 mois
Créances clients (actifs non courants)	264				264
Créances clients (actifs courants)	5 073	2 808	1 488	29	749
<b>TOTAL</b>	<b>5 337</b>	<b>2 808</b>	<b>1 488</b>	<b>29</b>	<b>1 013</b>

## 2.3.8. Trésorerie et équivalents trésorerie

En milliers d'€	30/06/2024	31/12/2023
Comptes à terme	9 062	11 144
Disponibilités	4 024	2 136
<b>Total trésorerie de clôture</b>	<b>13 086</b>	<b>13 280</b>
Découverts bancaires		
<b>Total trésorerie nette de clôture</b>	<b>13 086</b>	<b>13 280</b>



## 2.3.9. Capital

### Evolution du capital

	Au 31 décembre 2023	Augmentation	Réduction	Au 30 juin 2024
Nombre d'actions	14 636 693	11 500		14 648 193
Nominal en €	1,00	1,00		1,00
<b>Capital en euros</b>	<b>14 636 693</b>	<b>11 500</b>	<b>0</b>	<b>14 648 193</b>

Le plan (n° 6) est arrivé à terme le 16 janvier 2024. Il a donné lieu à une augmentation de capital de 11,5 K€, réalisée par prélèvement sur la prime d'émission. Cette augmentation de capital a été accompagnée de la création de 11 500 nouvelles actions.

## 2.3.10. Passifs financiers

### Emprunts et dettes financières non courants / courants

En milliers d'€	30/06/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires	9 684	
Emprunts bancaires	6 578	8 535
Avance Ademe PIA 1	652	639
Aide remboursable BPI PIA 3	25	74
Aide remboursable BPI PIA 4	376	400
Aide remboursable BPI	72	34
Prêt région PDL	1 620	2 040
Dettes sur locations	2 614	2 835
Intérêts courus	94	90
<b>Emprunts et dettes financières non courants</b>	<b>21 716</b>	<b>14 647</b>
Emprunts obligataires		
Emprunts bancaires	3 905	3 889
Avance Ademe PIA 1	217	350
Aide remboursable BPI PIA 3	97	96
Aide remboursable BPI PIA 4	89	65
Aide remboursable BPI		
Prêt région PDL	420	400
Dettes sur locations	623	631
Intérêts courus	49	105
<b>Emprunts et dettes financières courants</b>	<b>5 401</b>	<b>5 535</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27 117</b>	<b>20 181</b>



## Ventilation des dettes financières par échéance

Emprunts et dettes financières (en milliers d'€)	Part à moins d'1 an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans	TOTAL
<b>Au 30 juin 2024</b>				
Emprunts obligataires		9 684		9 684
Emprunts bancaires	3 905	6 578		10 483
Avance Ademe PIA 1	217	652		870
Aide remboursable BPI PIA 3	97	25		122
Aide remboursable BPI PIA 4	89	376		465
Aide remboursable BPI		72		72
Prêt région PDL	420	1 540	80	2 040
Dettes sur locations	623	1 532	1 082	3 237
Intérêts courus	49	79	16	143
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>5 401</b>	<b>20 538</b>	<b>1 178</b>	<b>27 117</b>
<i>Dettes financières courantes</i>				<i>5 401</i>
<i>Dettes financières non courantes</i>				<i>21 716</i>

Emprunts et dettes financières (en milliers d'€)	Part à moins d'1 an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2023</b>				
Emprunts obligataires				
Emprunts bancaires	3 889	8 522	13	12 424
Avance Ademe PIA 1	350	639		989
Aide remboursable BPI PIA 3	96	74		170
Aide remboursable BPI PIA 4	65	400		465
Aide remboursable BPI		34		34
Prêt région PDL	400	1 880	160	2 440
Dettes sur locations	631	1 627	1 208	3 465
Intérêts courus	105	76	13	194
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>5 535</b>	<b>13 252</b>	<b>1 394</b>	<b>20 181</b>
<i>Dettes financières courantes</i>				<i>5 535</i>
<i>Dettes financières non courantes</i>				<i>14 646</i>

# CATALYSEUR DE LA TRANSITION CARBONE



## Flux des emprunts et dettes financières non courants / courants

Valcurs brutes	Emprunts obligataires	Emprunts bancaires	Avance Ademe	Aides remboursables BPI	Prêt participatif Total	Prêt Région PDI	Dettes sur locations	Intérêts courus	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2022</b>		16 279	1 109	727	86	2 000	4 117	205	24 523
Nouveaux				34		440	81	21	576
Remboursements		-1 924	-103	-46	-74		-566	-90	-2 803
Variation de périmètre									
<b>Au 30 juin 2023</b>	0	14 355	1 006	715	12	2 440	3 632	136	22 296
<b>Au 31 décembre 2023</b>	0	12 423	989	669	0	2 440	3 466	195	20 182
Nouveaux	10 000		0	38			112	0	10 150
Remboursements		-1 940	-119	-47		-400	-340	-52	-2 898
Variation de périmètre									
Correction de juste valeur		-316							-316
<b>Au 30 juin 2024</b>	9 684	10 483	870	660	0	2 040	3 237	143	27 118

L'avance ADEME est une aide publique de l'Etat accordée à la Société dans le cadre du projet de construction d'un pilote industriel, dédié à la fabrication d'un liant à basse empreinte carbone. Cette aide a été accordée en décembre 2016 pour un montant global de 1 367 K€ dont le solde a été perçu le 28 septembre 2020. La date de fin de remboursement est fixée au 30 juin 2029 du fait que le chiffre d'affaires devrait atteindre les 7 M€ courant 2025, déclenchant ainsi la deuxième phase de remboursement. Conformément à IFRS 9, la dette est enregistrée initialement à sa juste valeur et correspond à l'actualisation des prélèvements futurs aux taux définis au contrat.

Les avances remboursables BPI sont des aides à l'innovation accordées à la Société dans le cadre de différents projets :

- Une avance, d'un montant global de 500 K€ a été accordée en 2018. La date de fin de remboursement initialement fixée au 31 mars 2025 a été reportée au 30 septembre 2025 dans le cadre de la Covid-19. Conformément à IFRS 9, et de manière analogique à la première aide, la dette est enregistrée initialement à sa juste valeur, c'est-à-dire avec une décote, de manière à ramener son taux d'intérêt de zéro à celui d'une dette normale. L'avantage qui en découle a été traité comme une subvention selon les dispositions de la norme IAS 20, et figure donc en produit différé (autres passifs courants et autres passifs non courants selon l'échéance). Le solde au 30 juin 2024 est de 122 K€. Nonobstant l'échec technique ou commercial ou le succès technique ou commercial partiel du programme, la Société garantit à BPI France l'investissement le paiement d'une somme forfaitaire de 200 K€, qui au 30 juin 2024 se trouve intégralement versée.
- Une autre avance d'un montant global de 700 K€ a été accordée en mai 2022 dont 490 K€ sont encaissés au 30 juin 2024. La date de fin de remboursement est fixée au 30 juin 2029. Conformément à IFRS 9, la dette est enregistrée à sa juste valeur, c'est-à-dire avec une décote, de manière à ramener son taux d'intérêt de zéro à celui d'une dette normale. L'avantage qui en découle a été traité comme une subvention selon les dispositions de la norme IAS 20, et figure donc en produit différé (autres passifs courants et autres passifs non courants selon l'échéance). Le solde au 30 juin 2024 est de 465 K€. Le premier remboursement est prévu le 30 septembre 2024. Nonobstant l'échec technique ou commercial ou le succès technique ou commercial partiel du programme, la Société garantit à BPI France l'investissement le paiement d'une somme forfaitaire de 280 K€.
- Une autre avance d'un montant global de 171 K€ a été accordée en mai 2023 dont 72 K€ sont encaissés au 30 juin 2024. Cette avance est accompagnée de l'attribution d'une



subvention de 512 K€ dont 216 K€ sont versés au 30 juin 2024 ; ce qui porte le montant global de l'aide à 683 K€. Le premier remboursement est prévu le 31 mars 2026. En cas d'échec technique ou commercial du programme, la Société sera déliée de toute obligation de paiement des retours financiers. Conformément à IFRS 9, la dette est enregistrée initialement à sa juste valeur et correspond à l'actualisation des prélèvements futurs aux taux définis au contrat. Au 30 juin 2024, il a été considéré les intérêts comme négligeables.

Dans le cadre du financement de l'usine H2, la Société s'est vu octroyer quatre prêts pour une enveloppe globale de 11 M€, tous débloqués sur 2021 :

- Un prêt par la région Pays de La Loire (PDL) à hauteur de 2 M€. Ce prêt a été contracté au taux fixe de 2% et bénéficie d'un différé de remboursement de 24 mois fixant le premier remboursement au 4 avril 2024. Son échéance est prévue le 4 avril 2028. Aucune garantie n'est associée au présent contrat.
- Un Prêt Vert auprès de la Banque Postale d'un montant de 3 M€. Ce prêt a été contracté au taux fixe de 1.43%. La durée du crédit est de 7 ans. En garantie, la Société a nanté un compte-courant qu'elle détient à la Banque Postale à hauteur de 750 K€.
- Un Prêt auprès de la BNP Paribas d'un montant de 3 M€. Ce prêt a été contracté au taux fixe de 1.14%. La durée du crédit est de 5 ans. En garantie, la Société a nanté un compte à terme à hauteur de 750 K€.
- Un Prêt auprès de la Caisse d'Épargne d'un montant de 3 M€. Ce prêt a été contracté au taux fixe de 0.95%. La durée du crédit est de 5 ans. En garantie, la Société a nanté un compte à terme à hauteur de 750 K€.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024 :

En date du 16 février 2024 et du 16 mai 2024, la Société a réalisé deux émissions d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Emission en date du 16 février 2024 :
  - Date d'échéance : 20 février 2029
  - Nombre d'OCEANE émises : 488 281 obligations
  - Prix d'émission : 10,24 € soit un total de 5 M€
  - Taux du coupon : 6%
- Emission en date du 16 mai 2024 :
  - Date d'échéance : 22 mai 2029
  - Nombre d'OCEANE émises : 407 495 obligations
  - Prix d'émission : 12,27 € soit un total de 5 M€
  - Taux du coupon : 6%

En application de la norme IAS 32, une composante capitaux propres a été évaluée initialement pour un montant de 83 K€.

Au 30 juin 2024, l'amortissement de cette composante s'élève à 3 K€ et correspond au différentiel entre la charge d'intérêts de la composante dette au taux de marché, soit 6,20 % et les intérêts au taux du contrat.

### 2.3.11. Provision pour engagement de retraite

Au 1er semestre 2024, la provision pour engagement de retraite n'a pas été réévaluée par rapport au 31 décembre 2023.

Pour rappel, les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

Hypothèses	31/12/2023
Référence taux d'actualisation	Taux IBOXX corporate AA + 10 ans
Taux d'actualisation	3,17%
Table de mortalité	INSEE 2016-2018
Progression des salaires	4% dégressif
Taux de turn-over	2,90%
Age de départ à la retraite	64 ans

### Evolution de l'engagement

En milliers d'€	Engagements de retraite
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>16</b>
Dotations	43
Reprises	
Variation de périmètre	
Pertes et gains actuariels	1
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>60</b>
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>44</b>
Dotations	
Reprises	
Variation de périmètre	
Pertes et gains actuariels	
Impact de la réforme des retraites en capitaux propres	
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>44</b>



## 2.3.12. Autres provisions

En milliers d'€	Provision pour risques et charges
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>0</b>
Dotations	
Reprises	
Variation de périmètre	
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>0</b>
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>38</b>
Dotations	0
Reprises	
Variation de périmètre	
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>38</b>

Au 30 juin 2024, les provisions correspondent à des litiges prud'homaux.



## 2.3.13. Dettes fournisseurs et autres dettes

### *Ventilation par nature des dettes fournisseurs et autres dettes*

#### Dettes fournisseurs

En milliers d'€	30/06/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	2 546	3 176
Dettes d'immobilisations	715	1 017
<b>TOTAL</b>	<b>3 260</b>	<b>4 193</b>

#### Autres passifs non courants

En milliers d'€	30/06/2024	31/12/2023
Dettes sociales et fiscales	12	12
Produits constatés d'avance	3 645	3 591
<b>TOTAL</b>	<b>3 657</b>	<b>3 603</b>

*Les produits constatés d'avance sont détaillés comme suit :*

Produits constatés d'avance	30/06/2024	31/12/2023
CIR	2 948	2 914
CII	204	184
BPI - subvention sur avance à taux 0	16	21
Subventions d'investissement	476	472
<b>TOTAL</b>	<b>3 645</b>	<b>3 591</b>

Les dettes sociales non courantes correspondent principalement à la contribution patronale due sur les plans d'attribution gratuite d'actions dont l'échéance est supérieure à un an.

Les subventions d'investissement sont reprises au résultat au fur et à mesure de l'amortissement des biens auxquels elles se rapportent.

## Passifs d'impôts non courants

	30/06/2024		31/12/2023	
	Base	Impôt	Base	Impôt
<b>Décalages temporaires</b>				
Déficits fiscaux	-880	-220	-880	-220
<b>Retraitements</b>				
Ecart d'évaluation	1 275	319	1 321	330
Engagements retraite	-31	-8	-31	-8
<b>TOTAL</b>	<b>364</b>	<b>91</b>	<b>410</b>	<b>103</b>

La norme IAS 12 préconise de retenir le dernier taux d'impôt voté pour le calcul des impôts différés. Le Groupe a donc retenu le taux de 25%.

L'impôt différé constaté trouve essentiellement son origine dans la plus-value constatée sur l'immobilier d'HOFFMANN MICROTECH, en contrepartie de laquelle les déficits ont été activés.



## Autres passifs courants

En milliers d'€	30/06/2024	31/12/2023
Dettes sociales & fiscales	953	943
Autres dettes	6	11
Produits constatés d'avance	425	414
<b>TOTAL</b>	<b>1 383</b>	<b>1 368</b>

*Les dettes sociales et fiscales sont détaillées comme suit :*

Dettes sociales & fiscales	30/06/2024	31/12/2023
Dettes sociales	843	783
Etat - tva	76	93
Etat - charges à payer	33	67
<b>TOTAL</b>	<b>953</b>	<b>943</b>

*Les produits constatés d'avance sont détaillés comme suit :*

Produits constatés d'avance	30/06/2024	31/12/2023
CIR	377	369
CII	21	21
BPI - subvention sur avance à taux 0	11	9
Subventions d'investissement	15	15
<b>TOTAL</b>	<b>425</b>	<b>414</b>



## 2.4. Informations sur le compte de résultat

### 2.4.1. Chiffre d'affaires et indicateur de performance

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits et des services.

En milliers d'€	30/06/2024	30/06/2023
Ventes de ciments et autres	1 269	1 553
Ventes de prestations de services	2 010	124
<b>TOTAL</b>	<b>3 280</b>	<b>1 676</b>

La Société a poursuivi son développement au cours du premier semestre 2024. L'activité du premier semestre 2024 est notamment marquée par l'accélération du développement à l'international caractérisée par la facturation d'un droit d'entrée de 2 M€ aux USA.

#### Indicateur de performance

#### EBITDA

	30/06/2024	30/06/2023
Résultat opérationnel courant	-5 033	-5 133
Dotations aux amortissements	1 939	1 442
Dépréciations des actifs nettes des reprises		43
<b>EBITDA</b>	<b>-3 094</b>	<b>-3 648</b>
<i>En pourcentage de CA</i>	<i>Non significatif</i>	<i>Non significatif</i>

L'EBITDA est défini par la Société comme le résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements, dépréciations d'actifs nettes des reprises et dotations et reprises aux provisions pour risques et charges.



## 2.4.2. Achats consommés

En milliers d'€	30/06/2024	30/06/2023	Proforma 30/06/2023
Achats de matières premières	-1 740	-893	-893
Variation de stocks de matières premières	198	-719	-719
Achats non stockés		-290	
Transports sur achats		-212	
<b>TOTAL</b>	<b>-1 542</b>	<b>-2 114</b>	<b>-1 612</b>

A compter du 31 décembre 2023, la Société a décidé de présenter ses achats non stockés et ses frais de transport sur achats au poste « Charges externes », plutôt que dans le poste « Achats consommés ».

Appliqué au 30 juin 2023, cela conduit à reclasser 290 K€ d'achats non stockés et 212 K€ de frais de transport sur achats au poste « Charges externes », tel que présenté dans la colonne « Proforma 30/06/2023 » du tableau ci-dessus.

## 2.4.3. Charges de personnel et effectif

En milliers d'€	30/06/2024	30/06/2023
Salaires	-1 406	-1 324
Variation provision pour congés payés	-74	-72
Primes	101	55
Indemnités & avantages divers	-83	-78
Charges sociales	-609	-559
Rémunérations dont le paiement est fondé sur des actions <sup>(1)</sup>	-106	-181
Production immobilisée (frais de développement)	459	629
Subventions	47	42
Transferts de charges	59	65
<b>TOTAL</b>	<b>-1 611</b>	<b>-1 423</b>

<sup>(1)</sup> Les rémunérations dont le paiement est fondé sur des actions incluent les charges calculées conformément à IFRS 2 sur les plans d'attribution d'actions gratuites. Compte tenu de la probabilité de présence des salariés concernés au terme de la période d'acquisition, et du prix de l'action au jour de l'attribution, les plans d'attribution d'actions gratuites représentent pour le 1er semestre 2024 un avantage au personnel de 106 K€.

### Effectif de la Société en fin de période

	30/06/2024	30/06/2023
Cadres	33	31
Agents de maîtrise / techniciens / employés	22	24
Apprentis		1
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>56</b>



## 2.4.4. Charges externes

En milliers d'€	30/06/2024	30/06/2023	Proforma 30/06/2023
Achats non stockés	-408		-290
Locations ponctuelles	-105	-134	-134
Entretien	-279	-236	-236
Frais d'études	-8	-126	-126
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-1 263	-799	-799
Publicité	-364	-326	-326
Déplacements, missions et réceptions	-220	-195	-195
Autres postes	-931	-480	-692
Production immobilisée (frais de développement)	38	225	225
Subvention - bpi innovation	55	49	49
Subvention - tremplin transition écologique		4	4
Subvention - stratégie de protection de la marque			
Subvention - région nouvelle aquitaine projets innovants			
Transferts de charges	11		
<b>TOTAL</b>	<b>-3 474</b>	<b>-2 018</b>	<b>-2 520</b>

Les honoraires sont principalement constitués des honoraires comptables, juridiques et de conseils (pour la détermination du CIR notamment mais aussi pour l'établissement de comptes consolidés IFRS, les études CSTB, la gestion des brevets, les essais en laboratoires, le conseil en marché boursier et en sourcing ou encore les honoraires de certification et honoraires de recrutement).

Les frais de publicité sont constitués de dépenses de stratégie & de charges de communication ainsi que de foires & expositions.

A compter du 31 décembre 2023, la Société a décidé de présenter ses achats non stockés et ses frais de transport sur achats au poste « Charges externes », plutôt que dans le poste « Achats consommés ». Appliqué au 30 juin 2023, cela conduit à reclasser 290 K€ d'achats non stockés et 212 K€ de frais de transport sur achats au poste « Charges externes », tel que présenté dans la colonne « Proforma 30/06/2023 » du tableau ci-dessus.



## 2.4.5. Détail des autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'€	30/06/2024	30/06/2023
QP subvention d'investissement reprise au résultat	203	165
Autres produits	69	207
Autres charges	-8	-86
<b>TOTAL</b>	<b>264</b>	<b>286</b>

Les QP de subvention d'investissement sont détaillées comme suit :

QP subvention d'investissement reprise au résultat	30/06/2024	30/06/2023
Reprise de subvention CIR	183	151
Reprise de subvention CII	10	7
Reprise de subvention sur avance à taux 0	3	4
Reprise de subvention FEDER sur process de fabrication	8	3
<b>TOTAL</b>	<b>203</b>	<b>165</b>

Les autres produits courants sont détaillés comme suit :

Autres produits	30/06/2024	30/06/2023
Frais d'amortissement activés au titre des frais de développement	51	111
Frais d'amortissement activés au titre de la subvention BPI INOV		11
Autres produits	18	85
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>207</b>

## 2.4.6. Détail des autres produits et charges opérationnels

En milliers d'€	30/06/2024	30/06/2023
Prix de vente des immobilisations cédées	1	244
VNC des éléments d'actifs cédés	-21	-236
Autres produits et charges non courants	-3	-10
<b>TOTAL</b>	<b>-24</b>	<b>-2</b>





## 2.4.7. Coût de l'endettement financier net

En milliers d'€	30/06/2024	30/06/2023	Proforma 30/06/2023
Revenus des OPCVM (sous forme d'obligations)	421	425	425
Revenus des comptes-courants			
Reprise dépréciation OPCVM (sous forme d'obligations)		1 128	
Remboursement intérêts sur emprunts			
Autres intérêts			
<b>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>	<b>421</b>	<b>1 553</b>	<b>425</b>
Intérêts des emprunts obligataires	-145		
Intérêts des emprunts	-110	-173	-173
Intérêts sur crédits-bails	-29	-32	-32
Intérêts sur locations simples	-11	-11	-11
Intérêts sur aide remboursable PIA 1	-34	-29	-29
Intérêts sur aide remboursable BPI	-3	-4	-4
Intérêts sur prêt participatif Total			
Intérêts sur prêt région PDL	-22	-20	-20
Intérêts bancaires		-1	-1
Dépréciation OPCVM (sous forme d'obligations)		-1 014	
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>-354</b>	<b>-1 284</b>	<b>-270</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>68</b>	<b>270</b>	<b>155</b>
Autres charges financières	-2		
Dépréciation OPCVM (sous forme d'obligations)	-106		-1 014
Autres produits financiers	4		
Reprise dépréciation OPCVM (sous forme d'obligations)			1 128
<b>Autres produits et charges financières</b>	<b>-105</b>	<b>0</b>	<b>115</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-38</b>	<b>270</b>	<b>270</b>

Le coût de l'endettement financier net regroupe d'une part, les intérêts sur emprunts et autres dettes financières, et d'autre part, les revenus de placement.

Les dotations et reprises de provisions sur les OPCVM étaient présentées au compte de résultat du 30/06/2023 dans le coût de l'endettement financier net, alors qu'elles sont classées en « Autres produits et charges financières » au 30/06/2024. Cette même présentation au 30/06/2023 aurait conduit à présenter une valeur de 155 K€ sur la ligne « Coût de l'endettement financier net » et une valeur de 115 K€ sur la ligne « Autres produits et charges financières », tel que présenté dans la colonne « Proforma 30/06/2023 » du tableau ci-dessus.



## 2.4.8. Charges d'impôt

	30/06/2024	30/06/2023
Variation des IDA	-108	1 205
Variation des IDP	11	47
Reclassement de l'impôt sur plus-value actions propres		1
Réduction impôt mécénat	1	6
<b>Produit/Charge d'impôt</b>	<b>-96</b>	<b>1 259</b>

## 2.5. Engagements hors bilan

En milliers d'€	30/06/2024	31/12/2023
<u>Engagements donnés</u>		
Nantissement de dépôt à terme	1 750	1 750
Commandes d'immobilisations		206
Intérêts sur avances remboursables PIA 1	29	89
Intérêts sur prêt région PDL	81	163
Intérêts des emprunts	379	476
Intérêts sur crédit-bail	256	286
Intérêts sur locations	50	56
<b>Total engagements donnés</b>	<b>2 546</b>	<b>3 026</b>
<u>Engagements reçus</u>		
Commandes d'immobilisations		235
Intérêts sur avances remboursables PIA 1	29	89
Intérêts sur prêt région PDL	81	163
Intérêts des emprunts	379	476
Intérêts sur crédit-bail	256	286
Intérêts sur locations	50	56
<b>Total engagements reçus</b>	<b>796</b>	<b>1 305</b>

En garantie d'un prêt de 2 550 K€ souscrit auprès d'un organisme bancaire dont le capital restant dû s'élève à 563 K€ au 30 juin 2024, la société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES a nanti un compte de dépôt à terme pour un montant de 1 M€.

En garantie de deux prêts de 435 K€ chacun dont le capital restant dû s'élève globalement à 81 K€ au 30 juin 2024, la société HOFFMANN MICROTECH a accordé un privilège de prêteur de deniers pour un montant de 435 K€ pour chacun des deux prêts. Ces mêmes emprunts sont assortis d'une garantie OSEO à hauteur de 33%.



## 2.6. Autres informations : transactions avec des parties liées

A C T I F	30/06/2024	31/12/2023
Immobilisations corporelles		88
<b>Total actif non courant</b>	<b>0</b>	<b>88</b>
Créances clients et comptes rattachés	195	175
Autres actifs courants	120	120
<b>Total actif courant</b>	<b>315</b>	<b>295</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>315</b>	<b>383</b>
P A S S I F	30/06/2024	31/12/2023
Emprunts et dettes financières		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2	9
Autres passifs courants		
<b>Total passif courant</b>	<b>2</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2</b>	<b>9</b>
	30/06/2024	30/06/2023
Chiffre d'affaires	27	
Charges de personnel		
Charges externes	-27	-17
Autres produits et charges opérationnels		
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>-17</b>
Coût de l'endettement financier net		
Autres produits et charges financiers		
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>0</b>	<b>-17</b>

Conformément à la norme IAS 24, la Société communique des informations relatives aux transactions significatives entre parties liées dès lors que ces transactions sont réalisées avec des entités pour lesquelles un contrôle ou une influence notable est identifié.

CATALYSEUR DE LA  
TRANSITION CARBONE



**HOFFMANN  
GREEN CEMENT**  
Catalyseur  
de la Transition  
Carbone

---

**Siège Administratif**

6 rue de La Bretaudière  
Chaillé Sous Les Ormeaux  
85310 Rives de l'Yon

**Site industriel**

Vendéopôle - Vendée Centre  
57 rue Henri Adolphe Archereau  
85480 Bournezeau

Tél. 02 51 460 600  
contact@ciments-hoffmann.fr  
www.ciments-hoffmann.fr

**Hoffmann Green Cement Technologies**

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 14.634.736 euros  
Siège social : La Bretaudière, Chaillé-sous-les-Ormeaux, 85310